

 **Dossier**

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 21. Novembre 2006

 **Observation sociale
des territoires de la Mayenne**



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Gabrielle BRIZARD

CONCEPTION - RÉDACTION
Jean COLLOBERT (Insee)
Viviane MASSINON (Drass)

TRAITEMENT DES DONNÉES
Brigitte ALLAIN

CARTOGRAPHIE
Brigitte ALLAIN
Sylvain BOMMELLE

MISE EN PAGE
Annick HARNOIS

IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 12,60 €

Ont collaboré à cette publication :

- > la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) de la Mayenne, maître d'œuvre du projet ;
- > la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de la Mayenne ;
- > la direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DTEFP) de la Mayenne ;
- > l'inspection académique du département de la Mayenne ;
- > la Mutualité Sociale Agricole (MSA) ;
- > la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Mayenne ;
- > la caisse primaire d'assurance maladie de la Mayenne ;
- > l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) Pays de la Loire, rédacteur du document.

Ce diagnostic pour l'observation sociale des territoires de la Mayenne fait suite à des travaux menés en Vendée, en Loire-Atlantique, en Sarthe et en Maine-et-Loire, dans le cadre de la démarche régionale d'observation sociale des territoires, coordonnée et soutenue par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS) des Pays de la Loire.

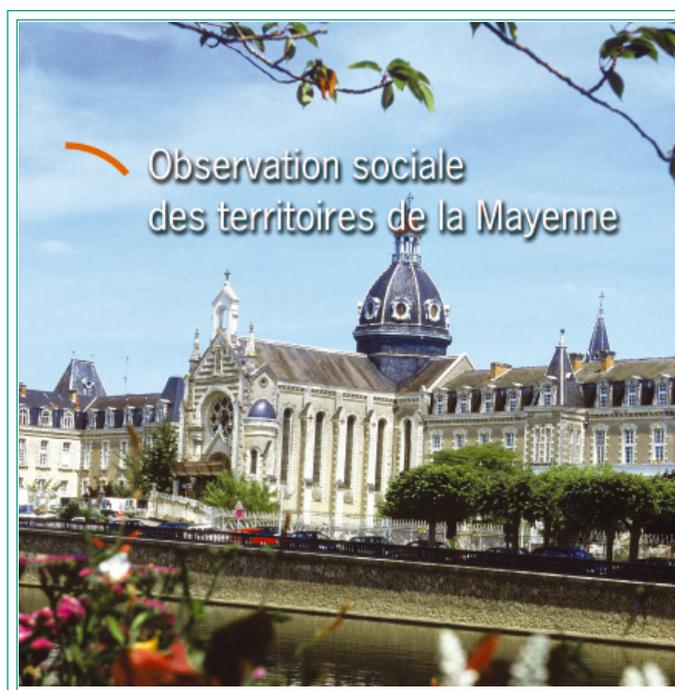


Photo : Insee

Dépôt légal 4^e trimestre 2006

Code Sage IDOS02344

ISBN 978-2-11-056117-0

ISSN 1637-665X

© INSEE Pays de la Loire - Novembre 2006

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 – 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 – Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)

www.insee.fr/pays-de-la-loire

Dans le cadre du plan de cohésion sociale, l'État souhaite promouvoir des démarches d'observation sociale en s'appuyant sur ses services déconcentrés. Cette étude des territoires de la Mayenne fait suite à des travaux analogues menés dans le Maine-et-Loire, en Vendée, en Loire-Atlantique et dans la Sarthe, dans le cadre d'une démarche régionale d'observation sociale des territoires.

Cette démarche a été impulsée et coordonnée par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales et l'Institut National des Statistiques et des Études Économiques (INSEE) des Pays de la Loire. Elle s'est concrétisée grâce à un partenariat fructueux avec les acteurs locaux animé par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, la caisse d'allocations familiales, la caisse primaire d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, la direction départementale de l'équipement, l'inspection d'académie et le conseil général. L'INSEE des Pays de la Loire a élaboré ce document en réunissant et analysant des données issues du recensement de la population et de différentes sources administratives mises à disposition par les partenaires précités. La situation sociale du département a été observée à l'échelle de quatre territoires définis au cours de la concertation locale (le Nord-Mayenne, le Haut-Anjou, le pays des Coëvrons et Laval-Loiron). Au sein de ces territoires, chaque établissement public de coopération intercommunale a en outre été distingué.

L'objectif de l'observation sociale n'est ni de créer une nouvelle structure, ni de produire ponctuellement un document statistique supplémentaire, mais d'engager une démarche pérenne et évolutive afin d'apporter des éléments nécessaires pour aider les décideurs locaux à adapter les politiques sociales locales à l'évolution des besoins de la population et des territoires concernés.

Que tous ceux qui y ont apporté une contribution soient ici chaleureusement remerciés.

La Préfete de Mayenne
Fabienne **BUCCIO**

Le directeur régional
de l'Insee Pays de la Loire
Pierre **MULLER**

Sommaire

ANALYSE THÉMATIQUE

CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE >	5
PAUVRETÉ-PRÉCARITÉ >	9
EMPLOI-QUALIFICATION >	13
LOGEMENT >	17
ACCÈS AUX SOINS >	21

ANALYSE TERRITORIALE

NORD-MAYENNE >	25
PAYS DES COËVRONS >	29
HAUT-ANJOU >	33
LAVAL-LOIRON >	37



Découpage de la Mayenne en 4 territoires de regroupements de communautés de communes

POUR CETTE ÉTUDE, la situation sociale en Mayenne a été observée à l'échelle de 4 territoires constitués de regroupement de communautés de communes ou de communauté d'agglomération (établissements publics de coopération intercommunale). Ces quatre zones sont très proches des zones d'action sociale du Conseil Général.

Ces quatre territoires sont par zone d'importance de la population : « Laval-Loiron », « Nord-Mayenne », « Haut-Anjou », « Pays des Coëvrons ».

Depuis la loi du 6 février 1992, l'intercommunalité est reconnue comme permettant d'atteindre une taille critique pour réaliser des projets, mutualiser des charges et promouvoir le développement économique, social et culturel. Pour fonctionner, les groupements de communes ont compétence à lever l'impôt.

Au 1^{er} Janvier 2005, le département de la Mayenne compte 17 EPCI mayennaises : 16 communautés de communes et une communauté d'agglomération (Laval).

Ce dossier fournit des éléments sur ces 17 communautés ainsi que sur les villes de Laval, Saint-Berthevin, Évron, Ernée, Mayenne et Château-Gontier. ■





Déjà paru

Sur le même thème



Prix de la publication 12,60 €



Contexte sociodémographique

Dans le département de la Mayenne, les clivages sociodémographiques opposent les territoires urbanisés situés le long de l'axe Mayenne/Laval/Château-Gontier aux autres territoires, plus ruraux. Densité de population, structure de la population, caractéristiques sociologiques et comportements des ménages ou des familles se déclinent d'abord selon ce découpage urbain/rural.

LA MAYENNE EST D'ABORD un département rural. L'espace urbain est structuré le long de l'axe Mayenne/Laval/Château-Gontier. L'espace rural est structuré autour des petites et moyennes villes d'Évron, Ernée, Craon, Gorron et Villaines-la-Juhel. D'une densité de population moitié moindre que celle de la région, le département de la Mayenne continue de connaître des échanges migratoires négatifs, surtout dans les zones rurales. Néanmoins, sa population continue de croître, grâce à l'excédent des naissances sur les décès : elle est estimée à 298 000 habitants en 2005.

Le vieillissement de la population affecte surtout les zones rurales périphériques du nord et de l'est du département. Les territoires urbanisés de l'Agglomération Lavalloise et des Pays de Mayenne et de Château-Gontier sont plus jeunes, plutôt à l'abri de ce phénomène de vieillissement : largement plus de trois jeunes de moins de 25 ans pour un senior âgé d'au moins 75 ans.

De par les caractéristiques de sa population et de son appareil productif, le département de la Mayenne présente un profil sociologique particulier : beaucoup de retraités, un nombre encore important d'agriculteurs, une forte présence d'ouvriers et d'employés, un déficit de cadres.

Dans le département, on compte moins de familles monoparentales, mais plus de familles nombreuses qu'en moyenne tant régionale que nationale.

Les familles en charge d'enfants dans lesquelles un seul membre travaille sont peu nombreuses par rapport aux standards français, ce qui s'explique principalement par la plus faible proportion de familles monoparentales et le taux élevé d'activité féminine.■

Indicateurs sociodémographiques des territoires

	Nord-Mayenne	Pays des Coëvrons	Haut-Anjou	Laval-Loiron	Mayenne
Densité de population (en habitants/km ²)	42	33	43	150	55
Part des ménages ouvriers ou employés (en %)	30,0	33,3	32,1	34,8	32,5
Part des familles monoparentales (en %)	8,1	8,8	7,1	12,7	9,7
Part des familles n'ayant qu'un actif occupé (en %)	26,2	27,5	25,3	28,1	26,8
Indice de vieillissement	42	43	34	24	34
Part des moins de 25 ans (en %)	28,8	29,3	32,2	33,7	31,4
Part des 60 ans ou plus (en %)	26,9	27,1	24,3	18,3	23,2

Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)



Ruralité et faible densité de population caractérisent le département de la Mayenne

Indicateur : densité de population définie comme le nombre d'habitants au km² (mars 1999).

Intérêt : permet de visualiser les territoires fortement peuplés et inversement ceux faiblement peuplés.

Moyenne Mayenne : 55 hab. au km²
Moyenne Pays de la Loire : 100 hab. au km²
Moyenne France : 108 hab. au km²

Densité
(nombre d'habitants/km²)

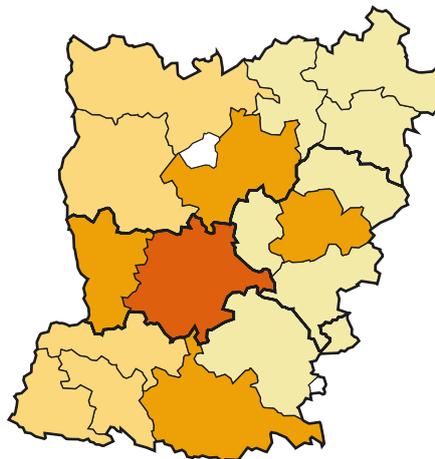
- 204 ou plus
- de 57 à moins de 204
- de 38 à moins de 57
- moins de 38
- hors EPCI

Au recensement de 1999, la Mayenne compte 285 000 habitants, soit 9 % de la population des Pays de la Loire. La Mayenne est le 74^e département métropolitain de par sa population et le moins peuplé de la région. Entre 1990 et 1999, la Mayenne a connu une certaine croissance démographique, grâce au solde des naissances sur les décès (+ 9 000) qui a

plus que compensé un solde migratoire toujours négatif (- 1 700). La population vit à 51 % dans des communes urbaines contre 35 % pour l'ensemble de la région Pays de la Loire.

D'une superficie de 517 521 km², la Mayenne présente une densité moyenne de 55 habitants au km², contre 100 dans la région des Pays de la Loire. On observe une gradation Ouest-Est dans la densité de population. Le territoire de Laval-Loiron est le plus densément peuplé : 150 habitants au km². Les trois autres territoires connaissent un peuplement beaucoup moins dense : 43 pour le Haut-Anjou, 42 pour le Nord-Mayenne et 33 pour le Pays des Coëvrons.

La densité de population va de 1 489 habitants au km² sur la ville de Laval à 20 sur la Communauté de Communes d'Erve et Charnie. Le maillage territorial de la Mayenne est assuré par la ville de Laval, les villes moyennes de Mayenne et Château-Gontier et les pôles secondaires d'Évron et d'Ernée.



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Les territoires à la périphérie nord et est touchés par le vieillissement très prononcé de leur population

Indicateur : nombre des personnes âgées de 75 ans ou plus rapporté au nombre des personnes de moins de 20 ans (mars 1999).

Intérêt : indique le vieillissement de la population.

Moyenne Mayenne : 34 %
Moyenne Pays de la Loire : 31 %
Moyenne France : 31%

Taux en %

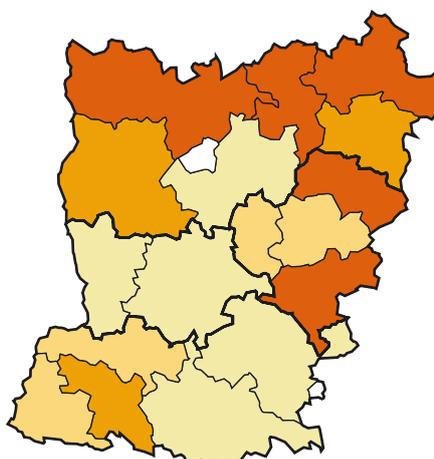
- 48 ou plus
- de 42 à moins de 48
- de 38 à moins de 42
- moins de 38
- hors EPCI

Dans les Pays de la Loire, la Mayenne est un département globalement vieillissant : en 1999, l'âge moyen des habitants est de 39 ans contre 38 ans pour la région. Cependant, ce vieillissement ne touche pas uniformément le département : les territoires structurés par les pôles urbains de Laval, Mayenne et Château-Gontier sont moins touchés.

Les 90 000 jeunes de moins de 25 ans représentent 31 % de la population du département contre 32 % pour la région. Les 66 000 personnes âgées d'au moins 60 ans représentent 23 % de la population, proportion supérieure aux moyennes régionale (22 %) et nationale (21 %). Conséquence de l'augmentation continue de l'espérance de vie, parmi les 66 000 seniors de plus de 60 ans, 24 000 sont âgés d'au moins 75 ans, soit 9 % de la population.

En Mayenne, on compte en moyenne trois jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée d'au moins 75 ans. Cet indicateur structurel de renouvellement de la population discrimine clairement territoires « jeunes » et territoires « vieillissants ». Dans le territoire jeune de Laval-Loiron, on compte plus de quatre jeunes pour une personne âgée. Dans les territoires vieillissants du Pays des Coëvrons et du Nord-Mayenne, on compte moins de 2,4 jeunes pour une personne âgée.

Le vieillissement de la population est le plus prononcé dans les territoires périphériques nord et est du département : Communautés de Communes du Bocage Mayennais, des Avaloirs, d'Erve et de Charnie avec moins de deux jeunes pour une personne âgée. Ce vieillissement accentué se retrouve aussi dans les petites villes structurant l'espace rural : Évron et Ernée.



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Plus d'agriculteurs que de cadres ; de nombreux retraités, ouvriers et employés

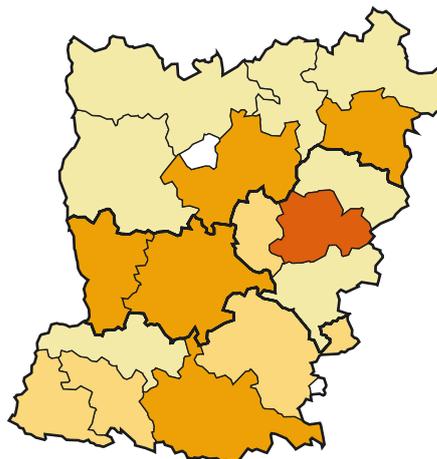
Les vocations à la fois agricole et industrielle ainsi que le relatif vieillissement de sa population concourent à donner à la Mayenne un paysage social original dans la région.

En 1999, 32,5 % des ménages de Mayenne ont une personne de référence ouvrier ou employé. Cette part des ménages dits « populaires » est légèrement supérieure à la moyenne ligérienne qui s'établit à 32,1 %. Entre territoires de Mayenne, la part des ménages ouvriers ou employés est variable, mais toujours élevée : elle va de 30 % dans le territoire le plus rural du Nord-Mayenne à 35 % dans le territoire le plus urbanisé de Laval-Loiron.

Les agriculteurs représentent 6 % des ménages mayennais ; ils sont plus nombreux que les ménages de cadres : 5 %. L'implantation des agriculteurs est homogène sur le territoire (8 % en moyenne), sauf dans le territoire de Laval-Loiron où ils ne représentent que 2 % des ménages.

L'Agglomération Lavalloise, centre tertiaire de la Mayenne, concentre plus de la moitié des ménages de cadres du département. Le territoire de Laval-Loiron se distingue du reste du département par une présence plus importante des cadres et des professions intermédiaires et une moindre présence des retraités et des agriculteurs.

Dans le département, la catégorie socioprofessionnelle la plus fréquente est celle des retraités qui représentent 34,5 % des personnes de référence du ménage. Cette proportion est minimale dans le territoire de Laval-Loiron (28 %) et maximale dans les territoires plus vieillissants du Nord-Mayenne et des Pays des Coëvrons (39 %).



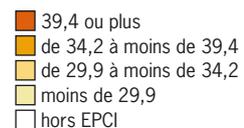
© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Indicateur : part des chefs de ménage ouvriers et employés parmi l'ensemble des chefs de ménage (mars 1999).

Intérêt : les ménages dits « populaires » (ouvriers ou employés) sont plus exposés au risque de précarité monétaire.

Moyenne Mayenne : 32,5 %
Moyenne Pays de la Loire : 32,1 %
Moyenne France : 30,9 %

Taux en %



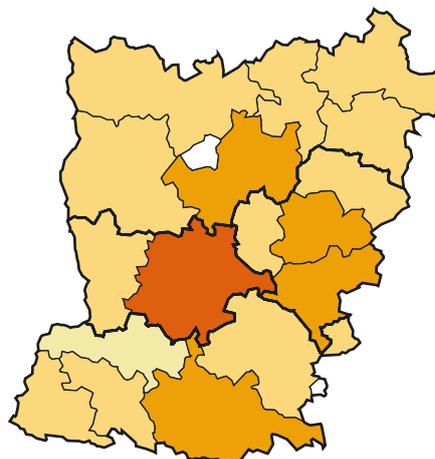
Seule une famille sur dix est monoparentale ; une famille sur quatre est une famille nombreuse

En 1999, 114 000 ménages résident en Mayenne. Ceux-ci comprennent 2,4 personnes en moyenne, soit le niveau moyen régional et national. Près de trois ménages sur dix ne comptent qu'une seule personne ; dans près de six cas sur dix, il s'agit d'une femme.

40 900 familles comptent au moins un enfant âgé de moins de 25 ans vivant au foyer. Parmi celles-ci, on dénombre 3 900 familles monoparentales, soit 10 % de l'ensemble des familles. Cette proportion est inférieure à la moyenne ligérienne (13 %) et à la moyenne française (17 %). 5 500 enfants de moins de 25 ans vivent avec un seul parent et 73 700 avec leurs deux parents. Les familles monoparentales ont moins d'enfants que les couples : 1,7 contre 2,0 en moyenne. La monoparentalité est surtout un phénomène urbain : une famille sur cinq dans la ville de Laval, contre moins d'une famille sur douze dans le Nord-Mayenne ou le Haut-Anjou. Toutefois, la monoparentalité s'observe aussi sur les villes moyennes de Château-Gontier et Mayenne : une famille sur six.

Les familles nombreuses - plutôt rurales - et les familles monoparentales - plutôt urbaines - sont des populations plus vulnérables et souvent sujettes à la précarité.

Les familles nombreuses d'au moins trois enfants représentent 26 % de l'ensemble des familles avec enfant, proportion supérieure à la moyenne nationale (20 %). Ces familles nombreuses se retrouvent surtout dans les territoires du Haut-Anjou et du Pays des Coëvrons. Par contre, les familles nombreuses sont plus rares dans les zones urbanisées de l'Agglomération Lavalloise et du Pays de Mayenne ainsi que dans les territoires vieillissants du nord.



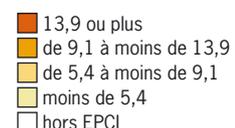
© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Indicateur : part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans (mars 1999).

Intérêt : les familles monoparentales sont surexposées aux risques de précarité.

Moyenne Mayenne : 9,7 %
Moyenne Pays de la Loire : 13,2 %
Moyenne France : 17,4 %

Taux en %



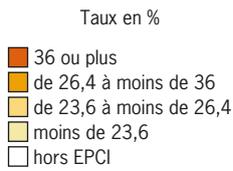


Peu de familles avec enfants et un seul revenu d'activité en Mayenne : 27 % des familles contre une moyenne nationale de 39 %

Indicateur : part des familles dont un seul parent travaille dans l'ensemble des familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans (mars 1999).

Intérêt : les études de l'observatoire national de la pauvreté montrent que les familles dont un seul parent travaille sont plus exposées à la pauvreté.

Moyenne Mayenne : 27 %
Moyenne Pays de la Loire : 34 %
Moyenne France : 39 %

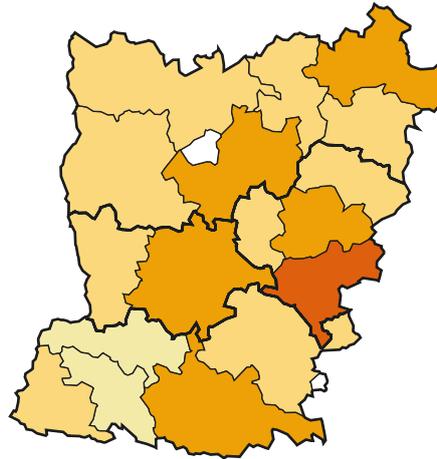


En 1999, la Mayenne compte 119 800 actifs. Les femmes représentent 46 % de la population active, proportion identique à la moyenne ligérienne ou française.

Parmi les 40 900 familles comprenant au moins un enfant âgé de moins de 25 ans, 27 % d'entre elles ont un seul parent qui occupe un emploi ; elles sont dites familles « monoactives ». Il s'agit

soit de couples avec enfants dont seulement un des deux conjoints travaille, soit de familles monoparentales où le parent travaille. L'unicité de source de revenu d'activité dans ces familles peut être considérée comme un facteur de fragilité économique, voire de précarité.

Les familles monoactives en charge d'enfants se retrouvent d'abord dans les villes, avec des proportions de l'ordre du tiers dans les villes de Laval, Château-Gontier et Mayenne. Entre grands territoires, on ne constate pas de variations significatives. On constate un recouvrement entre l'implantation territoriale des familles monoparentales et celle des familles monoactives. Dans les zones rurales, la proportion de familles en charge d'enfants et ne disposant que d'un seul revenu d'activité oscille entre une sur cinq et une sur quatre. ■



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999



Pauvreté et précarité touchent d'abord les villes, mais aussi une grande partie des territoires ruraux situés aux franges sud et nord du département. La banlieue de Laval et son proche espace périurbain sont relativement préservés de ces phénomènes. Par rapport à la région Pays de la Loire, les indicateurs de pauvreté monétaire, en Mayenne, sont globalement moins préoccupants.

EN MAYENNE, LA PAUVRETÉ touche 9,3 % des ménages ; ces ménages disposent de moins de 735 euros par mois et par unité de consommation pour vivre. La pauvreté, appréhendée par ce critère monétaire de revenu disponible, touche 10 500 ménages en Mayenne. Cette pauvreté est d'abord urbaine : 43 % des ménages pauvres résident dans les trois villes de Laval, Mayenne et Château-Gontier. Elle touche aussi, de façon différenciée les territoires ruraux du département.

L'importance des revenus de transfert dans le budget des familles pauvres est un témoin de leur précarité dans la mesure où ces familles sont très dépendantes de la législation sociale en vigueur (durée limitée des prestations, notamment du fait de la composition familiale ou des évolutions de la législation). Pour 6,9 % des ménages, les prestations représentent plus de la moitié des ressources. Les territoires où la dépendance aux prestations est la plus forte sont urbains (Laval, Mayenne et Château-Gontier) mais aussi ruraux (Communautés de Communes de Bais et de Saint Aignan-Renazé). Au regard de ce critère de dépendance, se dessine un territoire recouvrant banlieue résidentielle et espace périurbain de Laval, espace dans lequel moins de 4 % des ménages sont dépendants aux prestations.

En Mayenne, 6,8 % des ménages ne disposent pour vivre que de la perception d'un des minima sociaux : Revenu Minimum d'Insertion, Allocation Adulte Handicapé, Allocation de Parent Isolé ou Allocation Supplémentaire du Fonds Solidarité Vieillesse. La répartition de ces ménages en situation proche de l'exclusion est semblable à

celle des ménages pauvres et précaires : Laval, Mayenne, Château-Gontier et les franges rurales du département. Cette répartition est inégale : entre 5 % et 10 % des ménages selon les EPCI (Communautés d'Agglomération ou de Communes).

La précarité passe aussi par l'exclusion prolongée du travail ; la population allocataire du RMI représente 1,7 % des personnes âgées de 25 à 59 ans. En Mayenne, les allocataires du RMI sont surtout des jeunes, des urbains et des isolés. Ils résident pour 45 % d'entre eux à Laval. Mais les territoires ruraux proches d'Alençon ou de Sablé-sur-Sarthe connaissent aussi des taux d'allocataires du RMI non négligeables. La banlieue résidentielle de Laval et son espace périurbain élargi au Pays de Loiron et à la Région de Cossé-le-Vivien connaissent une situation plus favorable, avec des taux d'allocataires du RMI compris entre 0,5 et 0,8 %.

La précarité concerne aussi les retraités : 2,8 % des personnes âgées d'au moins 60 ans perçoivent l'AS du FSV. Dans les territoires ruraux de Bais, du Pays du Craonnais, cette proportion est proche des 4 % de la population concernée. La répartition spatiale de cette population est liée à la présence d'agriculteurs retraités disposant de faibles pensions.

Enfin, l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) concerne environ 800 allocataires. Cette allocation versée aux chômeurs en fin de droits concerne 0,6 % de la population active en Mayenne, soit une proportion moitié moindre qu'en région. ■

Indicateurs sur la précarité dans les territoires

	Nord-Mayenne	Pays des Coëvrons	Haut-Anjou	Laval-Loiron	Mayenne
Part des ménages à bas revenus (en %)	8,7	9,1	8,8	10,0	9,3
Part des ménages dont les prestations représentent plus de 50 % des ressources (en %)	6,2	7,1	6,9	7,5	6,9
Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux (en %)	6,6	6,7	6,6	7,2	6,8
Part des allocataires RMI parmi les 25-59 ans (en %)	1,3	1,4	1,4	2,3	1,7
Part des allocataires de l'AS du FSV parmi les 60 ans ou plus (en %)	2,8	2,5	2,8	2,8	2,8

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - CNAV (2004)

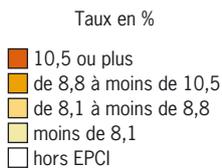


Une pauvreté diffuse, à la fois urbaine et rurale, qui affecte 10 500 ménages mayennais

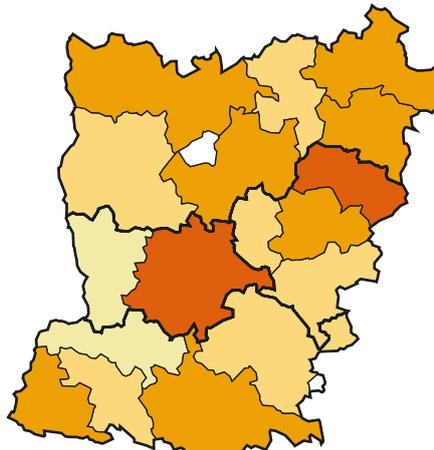
Indicateur : part des ménages (étudiants et personnes de plus de 65 ans exclus) en dessous du seuil de pauvreté (735 euros mensuel par unité de consommation en 2004). Le seuil de pauvreté est égal à la demi-médiane du revenu disponible des ménages français par unité de consommation.

Intérêt : cet indicateur permet de définir la part de ménages « pauvres » relativement à l'ensemble des ménages.

Moyenne Mayenne : 9,3 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 9,9 % (2002)
Moyenne France : non disponible



Au 31 décembre 2004, 10 500 allocataires des CAF ou de la MSA de Mayenne disposent d'un revenu par unité de consommation inférieur au seuil de pauvreté, soit 735 euros par mois. Pour 100 ménages résidant en Mayenne, on dénombre 9,3 ménages à bas revenu ; cette proportion de ménages à bas revenu n'est pas significativement plus basse que dans la région (9,9 %).



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CAF de Laval 2004, MSA 2004

On n'observe pas de disparités fortes entre territoires de la Mayenne quant à la part de ménages à bas revenus. La dichotomie classique entre urbain et rural y est moins prégnante qu'ailleurs dans la région. La proportion de ménages à bas revenu dépasse les 10 % dans le territoire urbain de Laval Agglomération, mais aussi dans le territoire rural de la Communauté de Communes de Bais.

Si la pauvreté affecte quand même de façon plus visible les villes de Laval, Château-Gontier et Mayenne, les taux de bas revenus relevés dans les trois principales villes du département n'excèdent pas de façon importante ceux relevés dans les territoires ruraux de Bais, du Bocage Mayennais ou de Saint-Aignan-Renazé.

Plus de trois ménages pauvres sur dix résident dans la ville de Laval ; parmi ces ménages pauvres, plus d'un sur trois réside en Zone Urbaine Sensible : Les Fourches, Les Pommerais, Saint-Nicolas. Les territoires les moins affectés par la pauvreté sont ceux de la banlieue résidentielle de Laval (ville de Saint-Berthevin : 5 % de bas revenu) et les territoires plus périurbains du Pays de Loiron et de la Région de Cossé-le-Vivien. ■

Des prestations sociales indispensables pour 7 800 ménages mayennais en situation de précarité

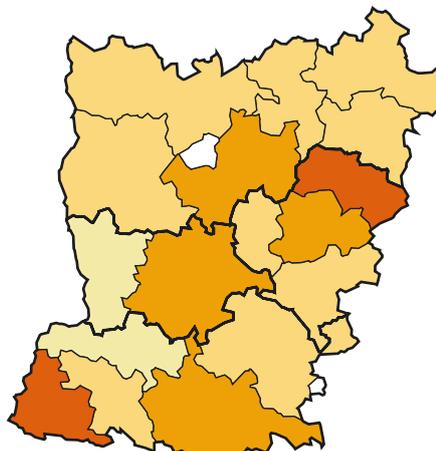
Indicateur : part des ménages dont les ressources sont composées pour au moins 50 % de prestations sociales sur l'ensemble des ménages (décembre 2004).

Intérêt : les ménages dépendant « fortement » des prestations sont en situation de grande précarité car dépendants de la législation sociale (et à durée limitée) et de la composition familiale.

Moyenne Mayenne : 6,9 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 7,5 % (2002)
Moyenne France : non disponible



Fin 2004, 7 800 ménages allocataires de la CAF ou de la MSA disposent d'un revenu dont plus de la moitié provient de prestations versées par ces organismes. Ces prestations peuvent être des prestations familiales, des aides au logement ou un des trois minima sociaux (RMI, API ou AAH). Pour cent ménages de Mayenne, près de sept d'entre eux dépendent des prestations sociales pour plus de la moitié du total de leurs ressources. Ces ménages sont donc en situation de grande précarité car ils dépendent financièrement de la



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CAF de Laval 2004, MSA 2004

législation sociale en vigueur et de la composition familiale de leur ménage pour vivre. La proportion de ménages dans ce cas permet de définir pour chaque territoire un indicateur synthétique de « dépendance aux prestations ».

Les disparités territoriales sur cet indicateur vont du simple au double : moins d'un ménage sur vingt dans le Pays du Loiron ou la Région de Cossé-le-Vivien contre un ménage sur dix dans les Communautés de Communes de Bais et de Saint-Aignan-Renazé. En Mayenne, 6,9 % des ménages dépendent des prestations pour plus de moitié de leurs ressources, soit un taux inférieur à la moyenne ligérienne.

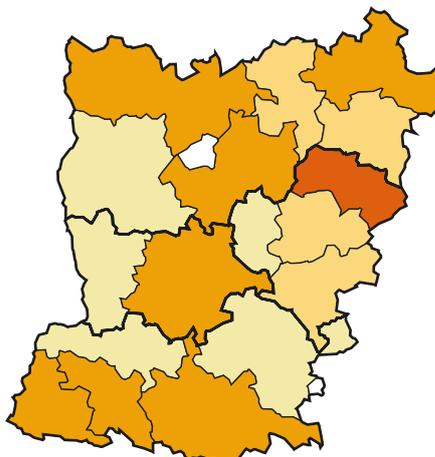
La répartition territoriale des ménages dépendant pour plus de moitié de leur revenu des prestations sociales épouse assez fidèlement la carte des taux de pauvreté des ménages. Sont concernés là aussi, les villes de Laval, Château-Gontier et Mayenne ainsi que les territoires ruraux de Bais et de Saint-Aignan-Renazé. Avec des indicateurs de dépendance autour de 10 %, Laval, Mayenne et Château-Gontier concentrent 44 % des ménages dépendants des prestations sociales du département. En creux de cette carte de la dépendance des ménages aux prestations sociales, se dessine un espace périurbain constitué du Pays de Loiron et de la Région de Cossé-le-Vivien moins précaire à proximité de Laval. ■

Plus d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé que d'allocataires du Revenu Minimum d'Insertion

Fin 2004, 7 700 ménages résidant en Mayenne bénéficient d'au moins un des quatre minima sociaux (RMI, API, AAH ou AS du FSV). Pour 2 200 allocataires, il s'agit du Revenu Minimum d'Insertion, pour 400 de l'Allocation de Parent Isolé, pour 3 300 de l'Allocation d'Adulte Handicapé et pour 1 800 autres de l'Allocation Supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse. Sur 100 ménages de Mayenne, 6,8 perçoivent un des quatre minima sociaux précédents. Bénéficiaires de ces différents filets de secours, ces ménages sont proche de l'exclusion sociale. Cette fréquence n'est pas la même sur les différents territoires de la Mayenne : autour de 5 % des ménages sont concernés dans le Pays de Meslay-Grez ou la Région de Cossé-le-Vivien contre 11 % dans la Communauté de Commune de Bais.

Les minima sociaux concernent d'abord l'espace urbain : 41 % des ménages bénéficiaires de ces minima résident à Laval, Mayenne ou Château-Gontier. Mais ils concernent aussi les franges rurales de la Mayenne avec des taux supérieurs à la moyenne départementale : Bocage Mayennais, Avaloires, Bais, Saint Aignan-Renazé. Six allocataires sur dix de l'AS du FSV résident

hors de l'espace urbain structuré par Laval, Mayenne et Château-Gontier. La carte de la part des allocataires de minima sociaux dessine aussi toute une zone à dominante périurbaine autour de Laval plutôt préservée des phénomènes d'exclusion, avec des taux plus faibles, autour de 5 % des ménages : Pays du Loiron, Cossé-le-Vivien, Montsûrs, Meslay-Grez. ■



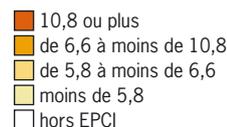
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CAF de Laval 2004, MSA 2004

Indicateur : part des ménages bénéficiant d'un des quatre minima sociaux (RMI, API, AAH ou AS du FSV) sur l'ensemble des ménages (décembre 2004).

Intérêt : ces ménages bénéficiant d'un minimum social vivent avec de très faibles revenus.

Moyenne Mayenne : 6,8 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 9,8 % (1998)
Moyenne France : 10,6 % (1998)

Taux en %

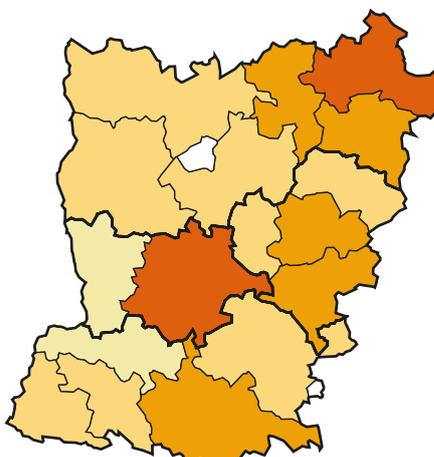


45 % des allocataires du Revenu Minimum d'Insertion résident à Laval

Au 31 décembre 2004, on recense 2 200 allocataires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en Mayenne. Pour 100 habitants âgés de 25 à 59 ans, on dénombre 1,7 allocataires du RMI, soit un taux largement inférieur à celui des Pays de la Loire et à la moyenne hexagonale. En prenant en compte les ayants droit, la population couverte par le RMI s'établit à 4 700 personnes en Mayenne. La proportion d'allocataires du RMI parmi les personnes âgées de 25 à 59 ans est structurellement basse et inférieure d'un point à la moyenne ligérienne. Cette proportion est en légère hausse depuis 2002, mais reste cantonnée sous le seuil de 2 %.

La population allocataire du RMI n'est pas uniformément répartie sur le territoire du département. L'allocataire du RMI est souvent jeune, isolé, ou encore à la tête d'une famille monoparentale, populations qui résident d'abord en milieu urbain.

Ainsi, 45 % des allocataires du RMI de Mayenne résident à Laval, ville dans laquelle le taux d'allocataires est de 4,2 %. Toutefois, on retrouve des zones rurales, mais proches des bassins d'emploi d'Alençon ou de Sablé-sur-Sarthe, où le taux d'allocataires n'est pas négligeable : Communautés de Communes des Avaloires, d'Erve et Charnie ou de Villaines-la-Juhel. ■



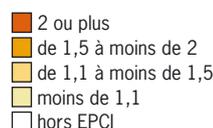
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CAF de Laval 2004, MSA 2004

Indicateur : part des allocataires du revenu minimum d'insertion sur la population âgée de 25 à 59 ans (décembre 2004).

Intérêt : allocation différentielle, le RMI est attribué à des personnes sans (ou pratiquement sans) ressources et ayant vocation à entrer dans la population active.

Moyenne Mayenne : 1,7 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 2,6 % (2002)
Moyenne France : 3,5 % (2002)

Taux en %



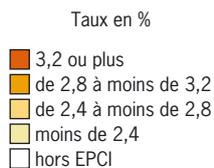


Des retraités pauvres, surtout dans le monde rural, mais dont le nombre est en importante diminution

Indicateur : part des bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse parmi les personnes âgées d'au moins 60 ans (décembre 2004). Ne sont pris en compte que les allocataires de la MSA ou de la CNAVTS.

Intérêt : l'AS du FSV est versée à des personnes âgées dont les revenus sont inférieurs au minimum vieillesse. Il s'agit d'un indicateur de pauvreté des personnes âgées.

Moyenne Mayenne : 2,8 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 3,2 % (2002)
Moyenne France : 3,9 % (2002)

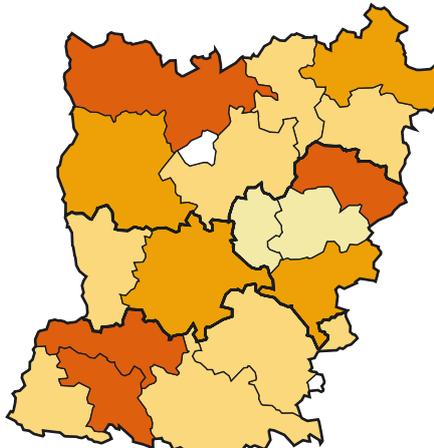


En 2004, environ 1 800 retraités résidant en Mayenne perçoivent une Allocation Supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse (ou minimum vieillesse) versée par la CNAV ou la MSA. Le nombre d'allocataires est en constante diminution : - 40 % entre 2002 et 2004. En dix ans, la proportion d'allocataires a été divisée par cinq. En 2004, pour 100 personnes âgées d'au

moins 60 ans, 2,8 recevaient l'AS du FSV. Cette allocation de solidarité, versée sous conditions de ressources assure un revenu minimum à l'ensemble de la population âgée. Plus du tiers de ces retraités sont des adhérents de la Mutualité Sociale Agricole.

Les proportions de bénéficiaires de l'AS du FSV sont très homogènes selon le type de territoires. Seuls la banlieue résidentielle de Laval et les territoires plus industriels des Pays d'Évron et de Montsûrs affichent des taux d'allocataires de l'AS du FSV inférieurs à 2 %.

Le caractère rural des allocataires de l'AS du FSV est marqué, cette allocation concerne de nombreux agriculteurs ou agricultrices retraités dont la pension est faible. On retrouve donc cette population d'anciens agriculteurs sur l'ensemble du territoire, y compris dans les villes accueillant les retraités en institutions. ■



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CNAV de Laval 2004, MSA 2004



Par rapport aux problèmes d'emploi, la Mayenne est un département atypique : taux de chômage parmi l'un des plus faibles de France, chômage de longue durée et chômage des jeunes moins importants qu'ailleurs, entrée des jeunes dans la vie active plus précoce. Au niveau infra-départemental, le chômage touche d'abord Laval et son bassin d'emploi ainsi que certains territoires du Pays des Coëvrons. Le niveau de formation initiale des 30-50 ans est assez bas, surtout dans les territoires ruraux et vieillissants.

CHÔMAGE ET CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE sont deux manifestations de dysfonctionnements du marché du travail différentes qui touchent relativement moins qu'ailleurs les territoires de la Mayenne. Globalement, le département de Mayenne souffre peu du chômage. Cependant, la ville de Laval et certains territoires ruraux (Pays de Montsûrs et d'Évron, Erve et Charnie) connaissent des situations d'emploi dégradées par rapport aux autres territoires mayennais.

Le chômage (5,5 % de la population active mayennaise fin 2004) épargne relativement les territoires du Nord-Mayenne et du Haut-Anjou. Il affecte plus les territoires de Laval-Loiron et du Pays des Coëvrons. Parmi les 7 200 chômeurs recensés dans le département, près de trois sur dix résident dans la ville de Laval. Le chômage de longue durée (plus d'un an) concerne globalement les mêmes territoires : Laval-Loiron et Pays des Coëvrons. Sur les 1 500 chômeurs de longue durée, un sur trois réside à Laval.

Le déficit de formation initiale de la population active (appréhendé par l'absence de diplôme) constaté entre territoires n'explique pas les différentiels de taux de chômage constatés. Laval Agglomération dispose d'une population active mieux formée ; pour autant, le chômage y est plus important qu'en moyenne départementale. Les actifs des territoires ruraux du Nord-Mayenne et du Pays des Coëvrons sont moins bien formés ; les taux de chômage sont plus bas. Le faible niveau de formation initiale des actifs se constate sur les territoires les plus ruraux et les plus vieillissants.

En Mayenne, sur 100 jeunes âgés de 16 à 24 ans, 58 poursuivent leurs études ou sont inactifs, 36 sont en emploi et 6 sont au chômage. La répartition des jeunes entre études et vie active est extrêmement variable entre les territoires. L'insertion des jeunes dans la vie active est plus précoce dans les territoires les plus ruraux de la Mayenne : sud, nord et est. La poursuite des études est beaucoup plus fréquente dans le territoire urbain de l'Agglomération Lavalloise, liée aussi à la disponibilité d'établissements d'enseignement supérieur.

La répartition spatiale du chômage des jeunes de 16 à 24 ans recouvre avec quelques nuances celle du chômage de l'ensemble de la population active. Les territoires les plus touchés par le chômage des jeunes sont ceux de Laval-Loiron et du Pays des Coëvrons. Laval Agglomération et le Pays de Montsûrs affichent les taux de chômage des jeunes supérieurs à 17 %. Les taux d'activité des jeunes sont plus élevés dans territoires les plus ruraux, là où les taux de chômage de ces jeunes sont les plus bas. La réussite au brevet des collèges des jeunes du département est excellente, quels que soient les territoires observés. ■

Indicateurs sur l'emploi, la qualification et l'insertion

	Nord-Mayenne	Pays des Coëvrons	Haut-Anjou	Laval-Loiron	Mayenne
Taux de réussite au brevet des collèges (en %)	88,6	87,1	91,3	89,0	89,3
Taux d'activité des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	44,1	43,5	45,7	37,3	41,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	12,1	14,7	11,3	16,5	13,8
Taux de chômage (en %)	4,5	6,6	4,8	6,6	5,5
Taux de chômage de longue durée (en %)	17,2	24,6	17,7	24,0	21,1
Part de la population âgée de 30 à 59 ans sans diplôme (en %)	43,9	44,6	43,0	36,3	40,9

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - ANPE (fichiers au 31/12/2004) - Inspection académique (année 2004)



Un taux de chômage globalement bas

Indicateur : part des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (décembre 2004) dans la population active mesurée lors du recensement de la population de mars 1999.

Intérêt : indicateur de référence du chômage.

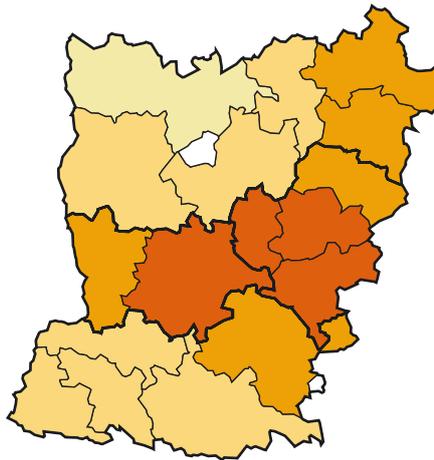
Moyenne Mayenne : 5,5 %
Moyenne Pays de la Loire : 8,0 %
Moyenne France : 9,5 %



Fin 2004, l'ANPE recense 7 200 demandeurs d'emploi de catégorie 1 (à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à plein temps) en Mayenne. En un an, leur nombre a légèrement augmenté (+ 1 %), alors que l'on constatait une légère décline tant dans les Pays de la Loire qu'en France. Pour cent actifs, on compte 5,5 demandeurs d'emploi. Ce taux est très inférieur

aux moyennes tant régionale que nationale. Les territoires du Nord-Mayenne et du Haut-Anjou connaissent une situation, qui à l'aune des critères économiques et sociaux nationaux, peut être qualifiée de proche du « plein emploi ».

Le chômage est inégalement réparti sur les différents territoires de la Mayenne. Il est le plus faible dans les territoires du Nord-Mayenne et du Haut-Anjou avec des taux inférieurs à 5 %. Il est un peu plus élevé dans les territoires du Pays des Coëvrons et de Laval-Loiron avec des taux proches de 7 %. Le chômage est d'abord urbain : près de trois chômeurs sur dix résident dans la ville de Laval. Le chômage touche aussi le Pays des Coëvrons : Pays de Montsûrs et Communautés de Communes du Pays d'Évron et d'Erve et Charnie affichent des taux de chômage proches de 7 %. Les territoires proches des bassins d'emploi majeurs (Laval, Alençon et Sablé-sur-Sarthe) sont aussi les plus exposés au chômage. La présence d'un pôle d'emploi génère de l'emploi et du chômage ; la proximité d'Alençon et de Sablé-sur-Sarthe n'est pas sans conséquence sur les marchés locaux de l'emploi en Mayenne. ■



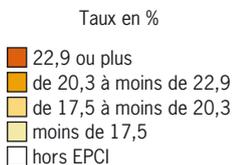
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999, ANPE 2004

Un chômage de longue durée encore faible, mais en augmentation

Indicateur : part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (décembre 2004).

Intérêt : le chômage de longue durée dénote une difficulté à retrouver un emploi.

Moyenne Mayenne : 21 %
Moyenne Pays de la Loire : 27 %
Moyenne France : 30 %

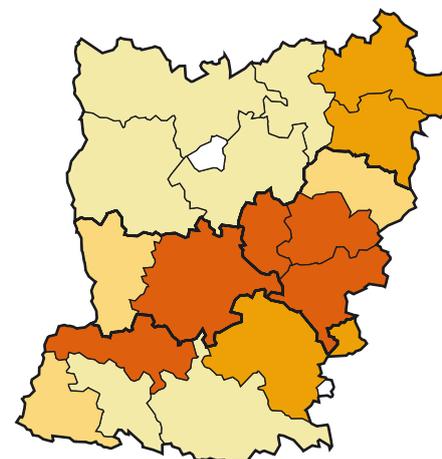


Au 31 décembre 2004, 1 500 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an. En un an, leur nombre a augmenté de 15 % en Mayenne, contre une hausse de 2 % dans la région et une baisse de 3 % en France.

Pour cent demandeurs d'emploi, on compte 21 chômeurs de longue durée fin 2004. Entre territoires de Mayenne, l'importance du chômage de longue durée est très variable : elle passe de 17 % dans le Nord-Mayenne à 25 % dans

le Pays des Coëvrons. Ce type de chômage affecte surtout les villes de Laval, Évron et Saint-Berthevin, mais aussi certains territoires ruraux comme la Communauté de Communes d'Erve et Charnie. Un chômeur de longue durée sur trois réside à Laval. Entre EPCI le taux de chômeurs de longue durée varie du simple au double : 13 % dans le Pays Craonnais, 28 % sur Erve et Charnie. La proximité de certains territoires avec les bassins d'emploi de Laval, Alençon et Sablé-sur-Sarthe joue aussi sur l'importance de ce type de chômage. Le chômage de longue durée est aussi un chômage structurel d'adaptation de l'appareil productif, un chômage de conversion des personnels salariés.

Autre particularité de ce chômage de longue durée, sa géographie recoupe assez bien les territoires qui connaissent les plus forts taux de chômage. Sur les territoires du Nord-Mayenne et de Laval-Loiron, coexistent un taux de chômage supérieur à la moyenne départementale (6,6 % contre 5,5 %) et un chômage de longue durée plus important (24 % contre 21 %). ■



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee, ANPE 2004

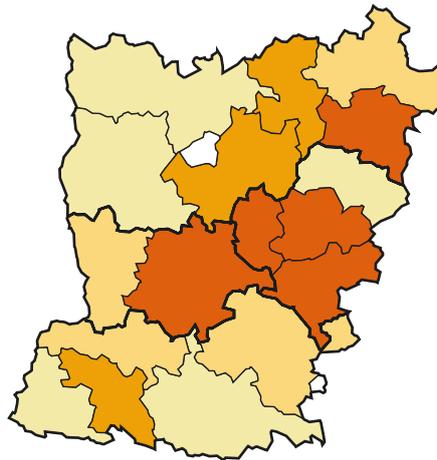
Seulement un jeune actif sur sept au chômage

En décembre 2004, l'ANPE dénombre 1 900 demandeurs d'emploi de catégorie 1 âgés de 16 à 24 ans en Mayenne. Pour cent jeunes actifs âgés de 16 à 24 ans on compte ainsi 14 demandeurs d'emploi. En Mayenne, le taux de chômage des jeunes est très nettement inférieur aux taux de la région des Pays de la Loire (18 %) mais aussi de la France métropolitaine (21 %).

Les jeunes chômeurs représentent 26 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. La situation est très contrastée au sein du département, l'insertion des jeunes dans la vie active plus ou moins malaisée. Ainsi le taux de chômage des jeunes actifs du Pays de Montsûrs est de 18 %, celui des jeunes actifs de Saint Aignan-Renazé de 8 %.

La géographie du chômage des jeunes dans le département suit en plus atténuée celle du chômage en général, toutes générations confondues. Globalement, les territoires de Laval-Loiron et du Pays des Coëvrans sont les plus touchés par le chômage des jeunes. En proportion de l'ensemble des jeunes, c'est le territoire le plus urbanisé de Laval-Loiron qui est le plus affecté par le chômage des jeunes, un sur six contre un sur sept en moyenne départementale. Laval

regroupe 27 % des jeunes chômeurs du département. Le chômage des jeunes épouse là aussi la géographie des bassins d'emploi de Laval, Alençon et Sablé-sur-Sarthe qui drainent des jeunes en recherche d'emploi. ■



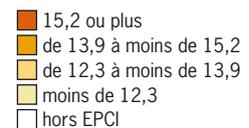
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999, ANPE 2004

Indicateur : part des demandeurs d'emploi de catégorie 1 âgés de 16 à 24 ans (décembre 2004) dans la population active de la même classe d'âge (4^e trimestre 2004).

Intérêt : indicateur de référence du chômage des jeunes.

Moyenne Mayenne : 14 %
Moyenne Pays de la Loire : 18 %
Moyenne France : 21 %

Taux en %

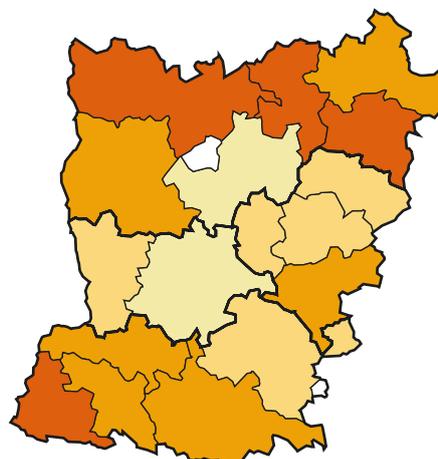


Beaucoup de jeunes dans la vie active en Mayenne

En mars 1999, 13 800 jeunes habitants de Mayenne, âgés de 16 à 24 ans sont recensés comme actifs. Les jeunes scolarisés et les étudiants sont considérés comme inactifs. Pour 100 jeunes âgés de 16 à 24 ans résidant dans le département, on compte 42 actifs. Le taux d'activité des jeunes de Mayenne est largement supérieur à celui de la région des Pays de la Loire et à la moyenne française. L'insertion des jeunes dans la vie active y est plus précoce.

Les taux d'activité des jeunes fluctuent énormément selon la nature des territoires de Mayenne : de 37 % dans le territoire urbanisé de Laval-Loiron à 46 % dans le territoire plus rural du Haut-Anjou. Dans l'Agglomération Lavalloise, marquée par l'importance des activités tertiaires et la présence d'un pôle universitaire, les taux d'activité des jeunes sont à leur étiage, 36 % seulement.

Dans les villes de Château-Gontier et d'Ernée, les jeunes rentrent encore plus précocement dans la vie active, plus d'un jeune sur deux. ■



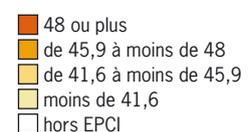
© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Indicateur : part des actifs au sens du recensement de la population (ayant un emploi ou chômeur ou militaire du contingent) âgés de 16 à 24 ans dans la population totale correspondante (mars 1999).

Intérêt : rapproché du taux de chômage des jeunes, permet de mesurer l'insertion des jeunes dans la vie active.

Moyenne Mayenne : 42 %
Moyenne Pays de la Loire : 32 %
Moyenne France : 30 %

Taux en %





Un déficit de formation initiale prononcé dans les territoires ruraux du département

Indicateur : proportion des individus âgés de 30 à 59 ans qui ont achevé leurs études sans diplôme (mars 1999).

Intérêt : les personnes sans diplôme sont souvent moins qualifiées et trouvent plus difficilement un emploi.

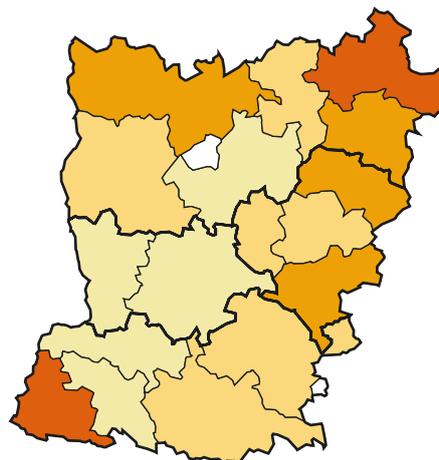
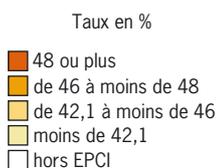
En mars 1999, au recensement de la population, 45 000 habitants de Mayenne, âgés de 30 à 59 ans, ont déclaré ne pas avoir de diplôme. Pour 100 personnes âgées de 30 à 59 ans, 41 n'ont aucun diplôme. Cette proportion est largement supérieure à celles des Pays de la Loire et de la France, 35 %. Les habitants de la Mayenne sont donc plutôt moins formés qu'ailleurs.

La possession ou non d'un diplôme oppose le territoire le plus urbanisé de Laval-Loiron (36 % de personnes sans diplôme) au reste du département (44 % de personnes sans aucun diplôme).

Certains territoires ruraux affichent des taux de personnes âgées de 30 à 59 ans sans diplôme supérieurs à 47 % : Avaloirs, Saint Aignan-Renazé, Villaines-la-Juhel. Inversement, les territoires urbains de Laval Agglomération et du Pays de Mayenne affichent des taux inférieurs à 40 %.

Cette géographie des populations à faible niveau de formation initiale ne recoupe pas celle des territoires fortement exposés au chômage. Elle recoupe plus les territoires à la fois ruraux, vieillissants et situés en périphérie du département. ■

Moyenne Mayenne : 41 %
Moyenne Pays de la Loire : 35 %
Moyenne France : 36 %



© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Brevet des collèges : un taux de réussite excellent de 89 %

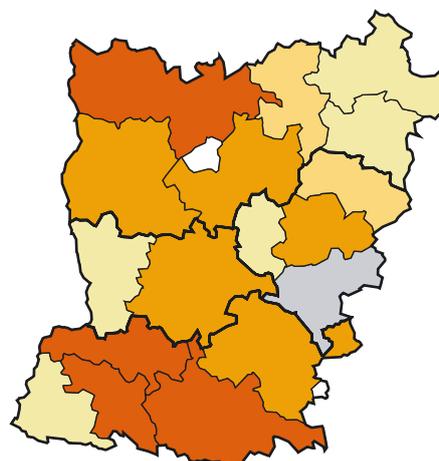
Indicateur : taux de réussite au brevet des collèges, ratio des admis sur les présents, localisés au lieu du collège (année 2004).

Intérêt : indicateur de réussite scolaire à la fin du cursus commun à tous les élèves.

En 2004, 3 100 élèves se sont présentés au brevet des collèges en Mayenne. Ils ont été 2 700 admis soit un taux de 89 %. Ce taux est supérieur tant à la moyenne régionale (85 %) qu'à la moyenne française (79 %). La qualité de l'appareil de formation régional (vérifiée également pour les résultats au baccalauréat) est un atout important dans le développement économique et social.

Les disparités territoriales sont modérées et vont de 87 % dans le Pays des Coëvrons à 91 % dans le Haut-Anjou. Le territoire urbain de Laval-Loiron et celui du Nord-Mayenne connaissent des taux de réussite intermédiaires, 89 %. ■

Moyenne Mayenne : 89 %
Moyenne Pays de la Loire : 85 %
Moyenne France : 79 %



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee, Inspection Académique de Mayenne 2004



L'habitat social est implanté d'abord dans les trois principales villes du département : Laval, Mayenne et Château-Gontier. Il se retrouve aussi dans certains pôles ruraux : Évron, Villaines-la-Juhel, Ernée. 60 % des ménages mayennais sont propriétaires occupants alors que 13,5 % sont locataires du parc HLM.

EN 1999, LES 113 500 RÉSIDENCES principales de Mayenne accueillent 285 300 personnes, soit en moyenne 2,4 personnes par ménage. Entre 1990 et 1999, le parc de logements s'est accru de 11 200 unités ; le nombre de résidences principales a progressé de 13 500 unités, soit une hausse de 11 %. Croissance de la population (+ 7 400 personnes entre 1990 et 1999) et décohabitation (la taille des ménages est passée de 2,7 à 2,4) expliquent cette envolée du nombre de résidences principales.

Représentant 79 % des logements, les maisons individuelles constituent l'essentiel du parc des résidences principales. Le statut de propriétaire est dominant (60 %). Les résidents locataires sont minoritaires (38 %). Parmi les ménages locataires, 33 % habitent dans un logement HLM.

Le parc HLM, avec 15 300 logements en 2004 héberge 13,5 % des ménages. Cette proportion est très variable selon les territoires : 30 % des ménages vivent en HLM dans la ville de Laval, mais seulement 4 % dans la Communauté de Communes du Horps-Lassay. L'habitat social de Mayenne est concentré sur les trois principales villes : Laval, Mayenne et Château-Gontier.

L'habitat social est implanté là où vivent les populations urbaines à bas revenu. Ces populations logées en HLM se retrouvent dans les villes (Laval, Mayenne et Château-Gontier) mais aussi sur certaines pôles de l'espace rural (Évron, Ernée, Villaines-la-Juhel, Saint-Aignan-

Renazé). Mais on peut aussi inverser la proposition : les populations à bas revenu sont amenées à résider dans des zones où le parc social est important.

L'habitat sans confort ne représente que 1,6 % des logements. Il est localisé pour plus de moitié dans le territoire du Nord-Mayenne, dans les zones rurales en déclin qui disposent souvent d'un parc immobilier plus ancien.

En Mayenne, 21 500 ménages perçoivent une allocation logement, soit moins d'un ménage sur cinq (19 %). Cette allocation est perçue en tant que locataire ou accédant à la propriété. Cette allocation, versée sous conditions de ressources, concerne plus particulièrement les familles monoparentales ou dans lesquelles un seul adulte travaille ainsi que les familles nombreuses. Ces ménages sont inégalement répartis sur le territoire de Mayenne. Parmi l'ensemble des ménages, on dénombre 32 % d'allocataires sur la ville de Laval et 12 % dans l'espace périurbain de l'Agglomération Lavalloise. La répartition spatiale des bénéficiaires d'allocation logement est inégale ; elle reprend dans ses grandes lignes celle des ménages à bas revenu.

Les bénéficiaires du fonds de solidarité logement sont des ménages en difficulté. La répartition géographique de ces 1 200 ménages est semblable à celle de la précarité : ils sont plus nombreux dans les villes de Laval, Château-Gontier, Mayenne, Évron. ■

Indicateurs sur le logement dans les territoires

	Nord-Mayenne	Pays des Coëvrons	Haut-Anjou	Laval-Loiron	Mayenne
Taux de logements sociaux (en %)	8,8	9,6	11,2	19,9	13,5
Taux de logements de mauvaise qualité (en %)	9,6	9,1	9,1	4,6	7,6
Part des ménages bénéficiaires du FSL (en %)	0,7	0,7	0,9	1,5	1,0
Part des ménages bénéficiaires de l'allocation logement (en %)	15,4	15,5	17,9	23,4	18,9
Taux de résidences principales sans confort (en %)	2,8	2,0	1,1	0,8	1,6

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - DDE de Mayenne (2004) - MSA (2004) - DGI (FILOCOM)



En Mayenne, la part des ménages bénéficiaires d'aides au logement est inférieure d'un tiers à celle des Pays de la Loire

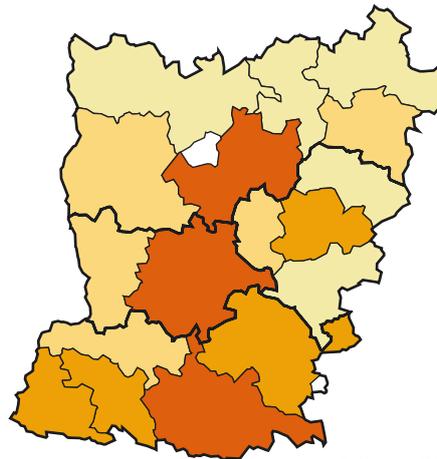
Indicateur : part des ménages bénéficiant d'une aide au logement (APL, ALS ou ALF) dans l'ensemble des ménages (décembre 2004).

Intérêt : les aides au logement sont sous conditions de ressources et cet indicateur peut être un indice de faible revenu.

Moyenne Mayenne : 19 %
Moyenne Pays de la Loire : 28 % (2003)
Moyenne France : 26 % (2003)



Fin 2004, 21 500 ménages résidant en Mayenne bénéficient d'une aide au logement (allocation de logement familiale, allocation de logement social ou aide personnalisée au logement). Sur 100 ménages du département, 19 perçoivent une allocation. Cette proportion est largement inférieure au niveau régional, 28 %.



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CAF de Laval 2004, MSA 2004

Les bénéficiaires sont inégalement répartis sur le territoire. Laval, Mayenne et Château-Gontier concentrent près de la moitié des ménages aidés alors que seulement 30 % des ménages y résident. Les bénéficiaires d'aides au logement sont d'abord des urbains. Dans les territoires plus ruraux du nord et de l'est du département, les taux d'allocataires sont beaucoup plus faibles, moins de 15 %. Les Communautés de Communes de Bais et d'Erve et Charnie affichent des taux d'allocataires inférieurs à 13 %. Dans l'Agglomération Lavalloise, un ménage sur quatre bénéficie d'une aide au logement, un sur trois dans la ville de Laval et seulement un sur huit dans la banlieue et l'espace périurbain Lavallois. Dans les Pays de Mayenne et de Château-Gontier, on observe le même phénomène : un taux d'allocataires d'aides au logement qui passe du simple au double entre espace périurbain et centre ville. ■

Les deux tiers des ménages bénéficiaires du Fonds de Solidarité Logement résident à Laval, Château-Gontier et Mayenne

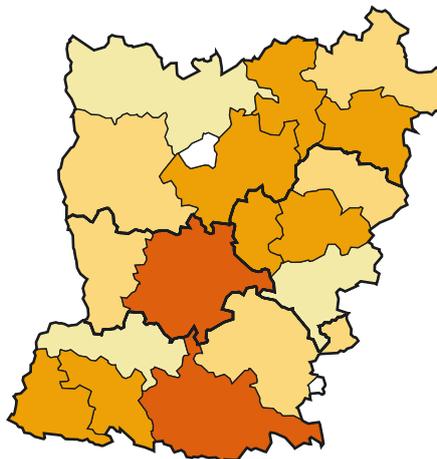
Indicateur : part des ménages bénéficiaires du Fonds de solidarité logement (FSL) sur l'ensemble des ménages (décembre 2004).

Intérêt : il s'agit d'aides financières ponctuelles qui supposent un problème d'accès ou de maintien dans un logement.

Moyenne Mayenne : 1 %
Moyenne Pays de la Loire : non disponible
Moyenne France : non disponible



Fin 2004, 1 200 ménages de Mayenne bénéficient du Fonds de Solidarité Logement (FSL). Pour 100 ménages du département, on compte ainsi 1 bénéficiaire du FSL. Ces aides sont attribuées à des familles disposant de faibles ressources et qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement décent ou s'y maintenir. Il s'agit donc d'une aide ponctuelle à des ménages en grande précarité. Dans la région des Pays de



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999, CAF de Laval 2004

la Loire, cet indicateur place la Mayenne en position intermédiaire : meilleure que la Sarthe et la Vendée, mais moins favorable que la Loire-Atlantique.

Cette précarité des ménages se manifeste aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Elle est très forte sur les villes de Laval (2,5 % des ménages), de Château-Gontier (2,2 % des ménages) et de Mayenne (1,7 % des ménages). Les Pays d'Évron et du Craonnais atteignent eux aussi le seuil de 1 % de ménages précaires bénéficiaires du FSL, de même que le pôle rural d'Ernée. La répartition spatiale des ménages bénéficiaires de FSL rejoint peu ou prou celle des ménages à bas revenu : d'abord l'urbain et quelques territoires à dominante rurale. ■

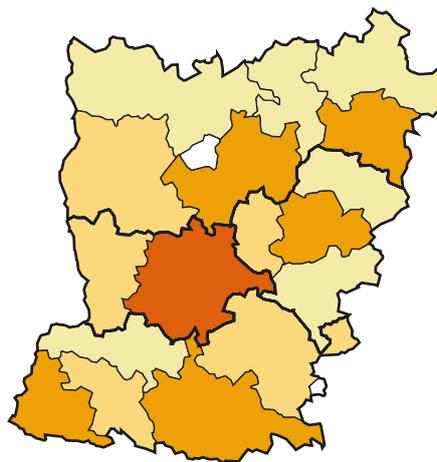
45 % des logements HLM sont situés sur la ville de Laval

Le parc HLM, avec 15 300 unités fin 2004, loge 13,5 % des ménages résidant en Mayenne, soit une proportion proche de la moyenne régionale, mais inférieure à la moyenne nationale (16 %).

La répartition du parc HLM est proche de celle des zones urbanisées, marquées à la fois par une densité démographique plus élevée et par une forte proportion de ménages à bas revenu.

Entre territoires de Mayenne, la proportion de ménages logés en HLM varie très fortement : 20 % sur le territoire de Laval-Loiron contre 9 % sur celui du Nord-Mayenne. Les trois principales villes de Laval, Mayenne et Château-Gontier accueillent 61 % de l'ensemble du parc, la seule ville de Laval 45 %. Le degré d'urbanisation des territoires fait apparaître une césure entre les territoires plutôt ruraux (Nord-Mayenne, Pays des Coëvrons et Haut-Anjou) et territoires urbanisés (Laval-Loiron). Entre ces deux types de territoires à dominante urbaine et rurale, la part des logements HLM varie de 20 % à 10 %.

La proportion de logements HLM est élevée sur les principales villes de Mayenne, qu'elles soient en milieu urbain (Laval avec 30 % de logements HLM) ou qu'elles soient chefs-lieu d'arrondissement structurant leur espace rural (Château-Gontier avec 24 % de logements HLM et Mayenne avec 21 % de logements HLM).■



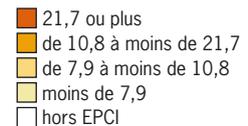
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999, DDE de Mayenne 2004

Indicateur : part des logements HLM dans l'ensemble des résidences principales (décembre 2004).

Intérêt : le parc HLM est un parc social dans lequel les ménages à faibles ressources peuvent se loger.

Moyenne Mayenne : 13,5 %
Moyenne Pays de la Loire : 13,9 %
Moyenne France : 16,0 %

Taux en %

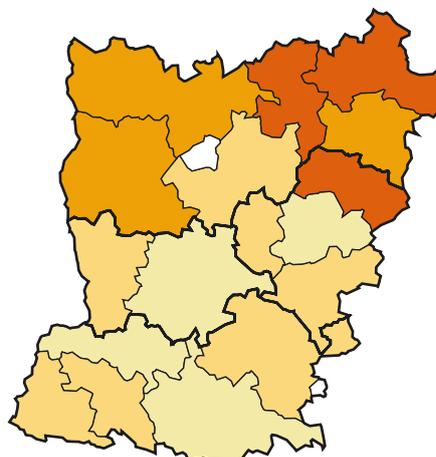


Des logements sans confort surtout dans les territoires ruraux du nord et de l'est de la Mayenne

En 1999, 113 500 résidences principales ont été recensées en Mayenne. Parmi ces résidences principales, certaines ne disposent pas d'installation sanitaire (elles n'ont ni baignoire ni douche) et ne disposent pas de WC à l'intérieur du logement. Cette situation reste rare pour les habitants de Mayenne. En effet, ces habitations dites sans confort sont au nombre de 1 800, soit 1,6 % de l'ensemble des résidences principales. L'absence de confort des habitations est liée à la vétusté du parc. Le parc des résidences principales en Mayenne est plus ancien comparé au parc régional. De fait la part de ces logements sans confort est supérieure à ce qu'elle est dans la région (1 %) et en France (1,3 %).

D'un côté, on trouve les territoires ruraux plus ou moins en déclin ; de l'autre les territoires fortement urbanisés ou périurbains connaissant une évolution démographique dynamique. La vétusté de l'habitat est étroitement liée à la pyramide des âges de ses habitants : les territoires les plus touchés sont aussi les territoires les plus vieillissants.

La proportion des logements sans confort est la plus élevée dans les territoires du Nord-Mayenne et du Pays des Coëvrons, avec respectivement 2,8 % et 2 % de logements sans confort. Les territoires de Laval-Loiron et du Haut-Anjou présentent les taux de logements sans confort les plus faibles. Un logement sur cinquante est « sans confort » dans les Communautés de Communes de Bais, des Avaloirs et du Horps-Lassay.■



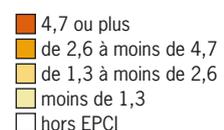
© IGN - Insee 2006
Source : Insee - recensement de la population 1999

Indicateur : part des logements sans confort (ni baignoire, ni douche, ni WC à l'intérieur) dans l'ensemble des résidences principales (mars 1999).

Intérêt : les logements sans confort sont habités par des ménages à faibles ressources, souvent des personnes âgées.

Moyenne Mayenne : 1,6 %
Moyenne Pays de la Loire : 1,0 %
Moyenne France : 1,3 %

Taux en %





Des logements de mauvaise qualité dans les territoires ruraux en déclin démographique

Indicateur : part des logements de mauvaise qualité (au regard des normes locales de construction).

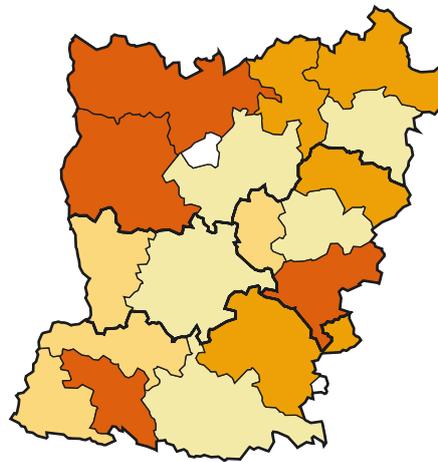
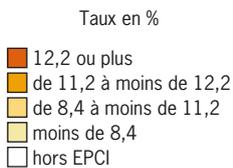
Intérêt : les logements de mauvaise qualité sont plus anciens, implantés dans des zones relativement dévitalisées.

En Mayenne, 9 300 logements sont jugés de mauvaise qualité par le cadastre. Cet indicateur est moins restrictif que celui des habitations sans confort, ces dernières étant de plus en plus marginales dans le parc.

Les logements de mauvaise qualité sont surtout implantés dans le nord, le sud et l'est du département. Cette répartition territoriale reprend peu ou prou le clivage urbain/rural. La proportion de logements de mauvaise qualité est minimale dans le territoire le plus urbanisé du département : celui de Laval-Loiron (5 %). Elle est maximale dans les autres territoires plus ruraux :

10 % dans le Nord-Mayenne, 9 % dans le Haut-Anjou et le Pays des Coëvrons. La qualité des logements est directement reliée à leur ancienneté. Dans un territoire, l'ancienneté moyenne du parc est elle-même fonction du dynamisme du territoire concerné ; la qualité de l'habitat est moins bonne dans les territoires ruraux en déclin démographique. Bocage Mayennais, Erve et Charnie, Pays du Craonnais comptent plus de 12 % de logements de mauvaise qualité, contre 4 % dans l'Agglomération Lavalloise ou le Pays de Mayenne. ■

Moyenne Mayenne : 7,6 %
Moyenne Pays de la Loire : 6,8 %
Moyenne France : non disponible



© IGN - Insee 2006
Source : DGI - Filicom 2003



L'offre médicale de proximité, globalement insuffisante sur le département, est encore plus restreinte sur les territoires ruraux du nord-est et du sud-ouest. La Couverture Maladie Universelle s'adresse à des publics en situation de précarité, surtout à Laval, Château-Gontier, Mayenne et dans la frange est du département.

L'OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ pour la population de Mayenne est globalement insuffisante au niveau de l'ensemble du territoire. On ne compte en effet que 8,4 médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants, indicateur inférieur à la moyenne française qui est de 11,4. En 2004, plus d'un médecin sur cinq était âgé de 55 ans et plus. Cette situation globalement défavorable est fortement dégradée sur certains territoires infradépartementaux, surtout sur les franges nord-est et sud-ouest de la Mayenne. Dans les Communautés de Communes structurées par les six principales villes du département (173 000 habitants), la couverture en médecins généralistes est de 9,4 médecins pour 10 000 habitants. Sur le reste du territoire mayennais (112 000 habitants), elle n'est plus que de 6,8 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Cet exemple illustre bien les inégalités territoriales d'accès aux premiers soins entre milieu urbain et milieu rural isolé.

La Couverture Maladie Universelle complémentaire a été mise en place nationalement, depuis 2000, au profit des bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion et des ménages aux très bas revenus. Cette couverture, en facilitant

l'accès aux soins pour ces personnes, est un outil au service de la santé. En Mayenne, les bénéficiaires sont proportionnellement moins nombreux qu'au niveau national : 3,2 % de la population contre 7 % en France, en rapport avec un taux de pauvreté moindre dans le département. Ils sont très inégalement répartis sur le territoire. La répartition spatiale de ces bénéficiaires suit celle des allocataires du RMI et celle des ménages à bas revenu. Elle indique avant tout les zones de plus forte précarité sociale : les villes de Laval, Château-Gontier et Mayenne, mais aussi les territoires ruraux situés à la frange est du département.

La répartition inégale sur le territoire des grossesses à déclaration tardive ne s'explique pas fondamentalement par des difficultés dans l'accès aux soins. Observer une proportion plus importante de ces grossesses dans un territoire semble également être lié à l'existence de facteurs de précarité : chômage, monoparentalité, faibles revenus. D'ailleurs, on retrouve peu ou prou la même répartition spatiale que d'autres indicateurs de précarité : bénéficiaires de la CMU ou du RMI par exemple. ■

Indicateurs sur les accès aux soins

	Nord-Mayenne	Pays des Coëvrons	Haut-Anjou	Laval-Loiron	Mayenne
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population totale (en %)	2,3	2,6	2,5	4,6	3,2
Part des médecins libéraux généralistes dans la population totale (pour 1 000 habitants)	0,8	0,7	0,7	1,0	0,8
Part de grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (en %)	7,8	8,0	6,5	10,1	8,4

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - DDASS (2004) - CPAM (2004)



La répartition spatiale des bénéficiaires de la CMU complémentaire ressemble à celle de la pauvreté et du RMI

Indicateur : part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire dans l'ensemble de la population (décembre 2004). Elle est attribuée sous conditions de ressources.

Intérêt : permet d'apprécier l'accès aux soins.

Au 1^{er} janvier 2000, la loi portant création d'une Couverture Maladie Universelle (CMU) est entrée en application. Fin 2004, environ 9 100 habitants de Mayenne bénéficient de la CMU complémentaire, soit 3,2 % de la population du département. Cette proportion est inférieure aux moyennes régionale (4,8 %) et nationale (7,0 %). La géographie de cet indicateur est fortement corrélée à celle de la pauvreté et de

la précarité. La Couverture Maladie Universelle a un rôle de filet de secours dans le domaine sanitaire pour une population aux ressources monétaires limitées.

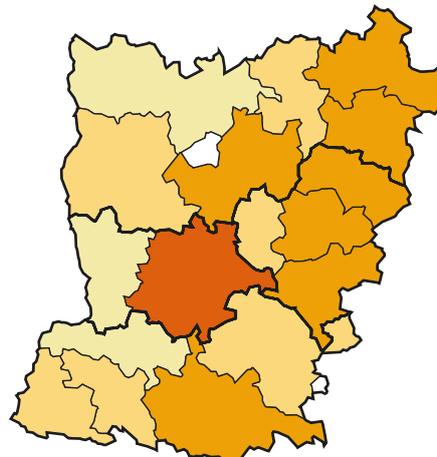
D'un territoire à l'autre, la proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire est très variable. Entre le territoire de Laval-Loiron et celui du Nord-Mayenne, cette proportion varie de 4,6 % à 2,3 %. Ces disparités sont encore plus remarquables à des niveaux territoriaux plus fins : 8,2 % sur la ville de Laval contre 1,3 % sur la Communauté de Communes de la Région de Cossé-le-Vivien.

Les 2 200 bénéficiaires du RMI sont de droit bénéficiaires de la CMU, ce qui a un impact important dans la répartition spatiale de ces derniers. Les bénéficiaires de la CMU complémentaire se concentrent essentiellement dans les zones urbaines : 60 % d'entre eux résident dans les trois principales villes de Laval, Mayenne et Château-Gontier. Cependant, les territoires ruraux du nord et de l'est du département comptent aussi un nombre non négligeable de bénéficiaires de la CMU : près de 3 % de la population dans les Communautés de Communes des Avaloirs, de Villaines-la-Juhel, de Bais, d'Erve et Charnie et du Pays d'Évron. ■

Moyenne Mayenne : 3,2 % (2004)
Moyenne Pays de la Loire : 4,8 % (2002)
Moyenne France : 7,0 % (2002)

Taux en %

- 5,1 ou plus
- de 2,5 à moins de 5,1
- de 1,9 à moins de 2,5
- moins de 1,9
- hors EPCI



© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999
CPAM Laval 2004, MSA 2004

Des médecins généralistes peu nombreux et inégalement répartis : 9,4 pour 10 000 habitants en milieu urbain contre 6,8 pour 10 000 en milieu rural

Indicateur : nombre de médecins libéraux généralistes (2004) pour 10 000 habitants (mars 1999).

Intérêt : indicateur d'accès aux soins de proximité.

Parmi les services de proximité indispensables à la population, une bonne couverture en médecins généralistes est un élément important de la qualité de vie sur un territoire. En 2004, 240 médecins généralistes exerçaient à titre libéral en Mayenne. Pour 10 000 habitants, on compte 8,4 médecins. La couverture de la population en médecins généralistes libéraux exerçant en

Mayenne est inférieure aux standards régional et national qui sont respectivement de 10,4 et 11,4 praticiens pour 10 000 habitants.

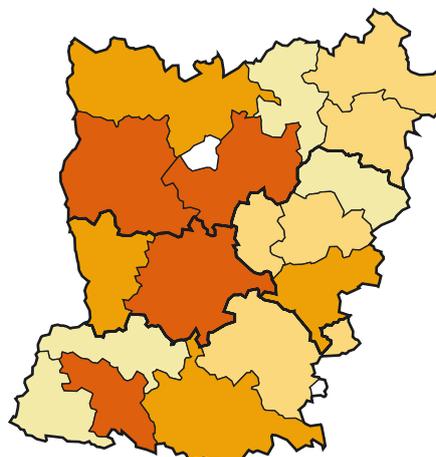
Les médecins sont répartis de façon inégale sur l'ensemble du département : 9,8 pour 10 000 habitants dans le territoire urbain de Laval-Loiron contre 7,6 pour 10 000 dans le reste du territoire Mayennais. Dans les Communautés de Communes structurées par les six principales villes de Mayenne, où résident 173 000 personnes, la couverture en médecins généralistes s'établit à 9,4 praticiens pour 10 000 habitants. En revanche, dans le reste plus rural du territoire, où résident néanmoins 112 000 personnes, ce ratio tombe à 6,8 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Les territoires ruraux les moins bien couverts se situent au nord-est et au sud-ouest du département : Horps-Lassay, Bais, Région de Cossé-le-Vivien, Saint Aignan-Renzé.

L'inégale répartition territoriale des médecins se double d'un autre handicap, l'âge. Dans les territoires ruraux du Pays des Coëvrons, la proportion de médecins âgés de plus de 55 ans est aussi la plus élevée du département, 29 % contre 22 % en moyenne. ■

Moyenne Mayenne : 8,4
Moyenne Pays de la Loire : 10,4
Moyenne France : 11,4

Nombre
(pour 10 000 habitants)

- 9 ou plus
- de 8 à moins de 9
- de 7 à moins de 8
- moins de 7
- hors EPCI



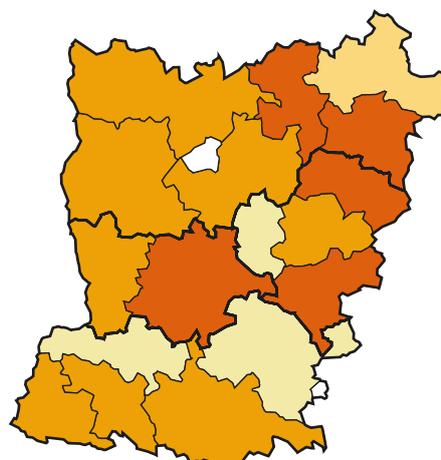
© IGN - Insee 2006
Sources : Insee - recensement de la population 1999, DDASS de Mayenne 2004

Un chiffre de déclarations tardives de grossesses préoccupant

En moyenne sur les deux années 2003 et 2004, 300 femmes résidant en Mayenne ont déclaré tardivement leur grossesse. Rapporté aux 3 540 grossesses, ceci correspond à 8 grossesses à déclaration tardive pour 100 naissances domiciliées dans le département. Cet indicateur peut traduire des difficultés de diverses natures, sociales ou médico-sociales pour les futures mères, à accéder à un suivi médical.

Pauvreté et précarité urbaines semblent être des facteurs de risques d'un moins bon suivi médical des futures mères. Le territoire le plus touché par ce phénomène de déclaration tardive de grossesse est celui de Laval-Loiron, territoire le mieux doté d'infrastructures médicales et de moyens humains. Cette pauvreté et cette pré-

carité se retrouvent aussi dans certains territoires ruraux du nord et de l'est du département, avec les mêmes conséquences sur le comportement des futures mères. La prévalence de ce phénomène est importante et concerne plus d'une grossesse sur dix dans les villes de Laval, Château-Gontier, Évron, Mayenne et dans certaines Communautés de Communes rurales : Le Horps-Lassay, Villaines-la-Juhel, Erve et Charnie. ■



© IGN - Insee 2006
Sources : CAF de Laval 2004, MSA 2004

Indicateur : part des grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (années 2003 et 2004).

Intérêt : il s'agit d'un indicateur traduisant des difficultés pour des femmes à être suivies par un médecin.

Moyenne Mayenne : 8,4 %
Moyenne Pays de la Loire : non disponible
Moyenne France : non disponible

Taux en %

- 9,2 ou plus
- de 6,7 à moins de 9,2
- de 6,1 à moins de 6,7
- moins de 6,1
- hors EPCI



Population des ménages

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'une même résidence principale, quels que soient les liens qui les unissent.

Ménages et familles

La **famille** s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte. Elle se trouve dans un ménage.

Dans chaque ménage, il est désigné une unique **personne de référence** du ménage selon une règle basée sur la prédominance donnée aux familles, aux pères, à l'activité et à l'âge.

Une famille comprend :

- soit un couple (marié ou non) et, le cas échéant, ses enfants ;
- soit une personne sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

On appelle **familles monoparentales** les familles composées d'un père ou d'une mère de famille sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

Indice de vieillissement

L'**indice de vieillissement** est défini ici comme le ratio du nombre de personnes de 75 ans et plus rapporté au nombre de jeunes de moins de 20 ans.

Type d'activité

La **population active** comprend la population active ayant un emploi, les chômeurs et, depuis le recensement de 1990, les militaires du contingent.

Les **inactifs** comprennent les retraités et retirés des affaires, les élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés (sauf ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle), les autres inactifs.

Le **taux d'activité** est le pourcentage de personnes actives dans la population totale. Dans le cas d'un taux d'activité d'une classe d'âge, il s'agit du pourcentage des personnes actives dans cette classe d'âge.

Le **taux de chômage** correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage par classe d'âge correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active de cette classe.

Catégories socioprofessionnelles

La **catégorie socioprofessionnelle** est obtenue par regroupement de rubriques de la nomenclature « professions et catégories socioprofessionnelles – PCS ». Il existe 8 groupes socioprofessionnels : 6 de personnes ayant une activité professionnelle et 2 sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà occupé un emploi sont classés, selon leur dernier emploi, dans l'un des six groupes de personnes ayant une activité professionnelle. Les grandes stratifications horizontales de la nomenclature pour les salariés (Cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires, Employés, Ouvriers) se fondent sur l'appellation de profession, sur la position professionnelle et sur le grade pour les fonctionnaires.

Pauvreté monétaire des ménages : seuil de bas revenu

Pour comparer les niveaux de vie des ménages, il faut tenir compte des ressources mais également de la composition de la famille. Le revenu par unité de consommation prend en compte la composition familiale de manière à intégrer les économies d'échelle dans une famille quand sa taille augmente. Le seuil de bas revenu est, par convention, égal à la moitié du revenu médian par unité de consommation de l'ensemble de la population vivant en France. Le revenu médian est tel qu'il partage la population en deux groupes égaux.

Pour 2004 ce seuil de bas revenu est fixé à 735 euros mensuels par unité de consommation. Seront donc considérés comme « à bas revenu » ou « pauvre » : une personne seule dont le revenu est inférieur à 735 €, un couple sans enfant dont le revenu est inférieur à 1 102 €, un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans dont le revenu est inférieur à 1 544 €, un parent isolé avec 1 enfant de plus de 14 ans dont le revenu est inférieur à 1 250 €.

Urbain, périurbain et rural

Espace urbain (espace à dominante urbaine) : l'espace urbain est défini autour des **pôles urbains (unités urbaines)** offrant plus de 5 000 emplois) et comprend les communes dont plus de 40 % des actifs occupés vont travailler dans un pôle urbain (ces communes constituent la **couronne périurbaine** du pôle) ou dans plusieurs pôles (on parle de communes multipolarisées). L'ensemble d'un pôle urbain et de sa couronne périurbaine constitue une aire urbaine.

Espace rural (espace à dominante rurale) : l'espace rural regroupe les communes qui ne font pas partie de l'espace urbain.

Unité urbaine : c'est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit distante de plus de 200 mètres et qui abrite au moins 2 000 habitants. On parle d'agglomération (ou unité) urbaine dès lors qu'au moins deux communes constituent l'unité urbaine, de ville isolée sinon.

Sigles

AAH : allocation aux adultes handicapés

API : allocation de parent isolé

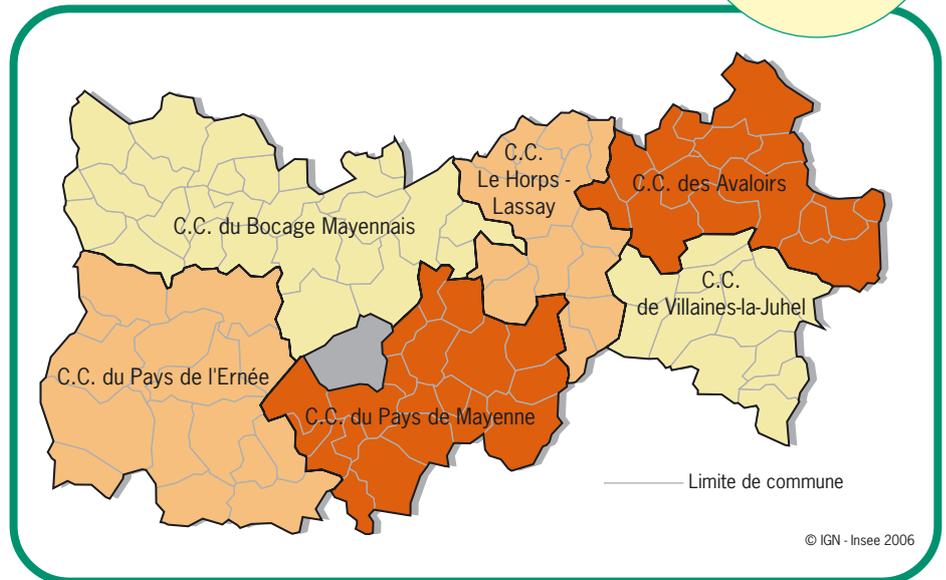
AS du FSV : allocation supplémentaire du fonds solidarité vieillesse

RMI : revenu minimum d'insertion

IRIS : îlots regroupés selon des indicateurs statistiques, un IRIS comprend environ 2 000 habitants.



Le territoire du Nord-Mayenne connaît une stagnation démographique et un vieillissement prononcé. Il se partage entre le pôle urbain de Mayenne et le reste du territoire, plus rural et agricole. Les indicateurs de pauvreté, de précarité et de chômage sont relativement favorables.



SITUÉ AU NORD DU DÉPARTEMENT de Mayenne, ce territoire est bordé par l'Ille-et-Vilaine à l'ouest, la Manche et l'Orne au nord et la Sarthe à l'est. La ville de Mayenne constitue le principal pôle urbain de ce territoire. Ernée, Villaines-la-Juhel et Gorron font figure de pôles ruraux. Par leur proximité immédiate, les villes de Fougères et d'Alençon influent aussi sur ce territoire, notamment par le biais de l'emploi. Ce territoire de 90 600 habitants est peu densément peuplé (42 habitants/km²) et vieillissant. Entre 1990 et 1999, la population a stagné, équilibrant à peine un solde migratoire négatif par un excédent des naissances sur les décès. À l'horizon 2015, cette population pourrait baisser de 2%. À l'exception du Pays de Mayenne, le vieillissement de la population est déjà très prononcé. Conséquences de ce vieillissement de la population, les retraités sont nombreux, les jeunes plus rares. Ce territoire rural est resté marqué par sa vocation agricole ; il compte encore 8% d'agriculteurs.

La plupart des phénomènes sociaux de ce territoire peuvent se décrire par la comparaison/opposition entre le pôle urbain de Mayenne et le reste du territoire, plus rural. La pauvreté et la précarité touchent d'abord la ville de Mayenne et épargnent relativement les zones rurales.

Le niveau de formation des adultes et la plus ou moins grande précocité de l'entrée des jeunes dans la vie active suivent ce même découpage urbain/rural : adultes mieux formés à Mayenne, jeunes plus longtemps en études à Mayenne. La part de l'habitat social et le profil social des habitants suivent aussi cette dichotomie : plus de HLM et plus de ménages aidés dans la ville de Mayenne.

Dans un département relativement épargné par le chômage, le territoire du Nord-Mayenne est le moins affecté par les diverses formes de chômage, qu'il soit global, de longue durée ou qu'il touche les jeunes. Au sein de ce territoire, ce sont les Communautés de Communes des Avaloris et de Villaines-la-Juhel, situées à proximité d'Alençon qui sont les plus affectées par le chômage.

Dans ce territoire en stagnation démographique, l'habitat est plus ancien et plus dégradé : un logement sur dix est « de mauvaise qualité » et 2,8% d'entre eux ne bénéficient pas d'éléments de confort élémentaire.

La densité médicale est faible dans la frange est du territoire : de six à sept médecins généralistes pour 10 000 habitants seulement. ■



Un territoire peu densément peuplé et vieillissant, à forte vocation agricole

Le territoire du Nord-Mayenne s'étend sur 42 % de la Mayenne et compte 90 600 habitants au recensement de 1999, soit 32 % de la population du département. Ce territoire d'action sociale du Conseil Général recouvre en grande partie l'arrondissement de Mayenne (le canton de Bais étant en grande partie rattaché au territoire du Pays des Coëvrons). Il s'agit d'un territoire peu densément peuplé, à l'exception du Pays de Mayenne. Autour de la ville de Mayenne (13 900 habitants), un réseau de petites villes structure ce territoire rural : Ernée, Villaines-la-Juhel, Gorrion. La densité du territoire du Nord-Mayenne (42 hab./km²) est plus faible que celle du département (55 hab./km²). Entre 1990 et 1999, l'excédent des naissances sur les décès n'a pas totalement compensé les échanges migratoires défavorables.

Le Nord-Mayenne est un territoire vieillissant. Plus d'un habitant sur quatre est âgé d'au moins 60 ans et on y compte proportionnellement moins de jeunes que dans l'ensemble du département : 29 % de moins de 25 ans contre 31 %. Pour quatre personnes âgées d'au moins 75 ans, on compte dix jeunes de moins de 20 ans, soit un indice de vieillissement de la population plus prononcé que la moyenne du département. Ce vieillissement de la population est perceptible sur l'ensemble du territoire, à l'exception du Pays de Mayenne, pôle urbain principal de ce

territoire. Le vieillissement de la population est très prononcé dans les Communautés de Communes rurales du Bocage Mayennais, du Horps-Lassay et des Avaloirs où on compte moins de deux jeunes pour une personne âgée de 75 ans et plus.

Les clivages sociologiques dans ce territoire opposent le Pays de Mayenne plus urbanisé aux autres territoires plus ruraux.

Conséquence du vieillissement de la population, les ménages retraités occupent une place importante dans la composition socioprofessionnelle du territoire du Nord-Mayenne : 39 % des ménages contre 34 % pour le département. Les ménages ouvriers ou employés représentent 30 % de l'ensemble, soit une proportion inférieure à la moyenne départementale (32 %). Signe de la vocation agricole de ce territoire, la proportion de ménages agriculteurs y est la plus importante du département : 8 %.

Hormis dans le Pays de Mayenne, les familles monoparentales sont peu nombreuses, 8 % seulement. La proportion de familles nombreuses (au moins trois enfants) est de 24 %, inférieure à la moyenne départementale qui s'établit à 26 %.

Partiellement corrélée avec le faible nombre de familles monoparentales, la part des familles dont un seul membre travaille est de 26 %, légèrement inférieure à la moyenne départementale. ■

Contexte sociodémographique

	C.C. de Villaines-la-Juhel	C.C. des Avaloirs	C.C. du Bocage Mayennais	C.C. du Pays de l'Ernée	C.C. du Pays de Mayenne	C.C. Le Horps - Lassay	Ville d'Ernée	Ville de Mayenne	Nord-Mayenne	Mayenne
Densité de population (en habitants/km ²)	31	30	38	40	76	29	155	699	42	55
Part des ménages ouvriers ou employés (en %)	34,2	27,7	25,7	27,7	35,3	27,1	32,7	38,6	30,0	32,5
Part des familles monoparentales (en %)	7,1	5,8	7,0	8,0	10,1	6,4	11,8	15,5	8,1	9,7
Part des familles n'ayant qu'un actif occupé (en %)	24,2	30,8	25,4	25,7	26,7	24,2	31,0	32,5	26,2	26,8
Indice de vieillissement	42	52	57	44	28	54	56	31	42	34
Part des moins de 25 ans (en %)	27,7	25,6	26,0	29,2	32,0	28,1	28,0	31,0	28,8	31,4
Part des 60 ans ou plus (en %)	26,6	30,7	32,2	27,8	20,1	30,5	30,0	20,6	26,9	23,2

Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Un territoire moins affecté par les phénomènes de pauvreté et de précarité

Les phénomènes de pauvreté/précarité observés dans le territoire du Nord-Mayenne se retrouvent de façon assez homogène sur l'ensemble des EPCI, avec une intensité plus faible que dans l'ensemble du département. Seule la ville de Mayenne, phénomène urbain classique, est confrontée aux problèmes de pauvreté/précarité avec une plus grande acuité.

Dans le territoire du Nord-Mayenne, la part des ménages à bas revenus est de 8,7 %, globalement inférieure à la moyenne du département. Les territoires ruraux du Pays de l'Ernée et Le Horps-Lassay sont les moins touchés par la

pauvreté, seulement 8,2 % de ménages à bas revenu. Le taux de pauvreté est maximal (11,5 %) dans la ville de Mayenne qui accueille un ménage pauvre sur cinq du territoire.

Le Nord-Mayenne est le territoire le moins précaire du département ; la part des ménages dépendant pour moitié des prestations sociales est minimale et atteint 6,2 %. Un ménage précaire sur quatre réside dans la ville de Mayenne.

La part des ménages allocataires de minima sociaux est proche de la moyenne départementale : 6,6 %. Parmi ceux-ci, un sur cinq

réside dans la ville de Mayenne. La Communauté de Communes où l'exclusion est la plus réduite est celle du Pays de l'Ernée, près d'un ménage sur vingt seulement.

Les allocataires du RMI représentent 1,3 % de la population âgée de 25 à 59 ans. La proportion d'allocataires du RMI est plus importante dans

les Communautés de Communes des Avaloirs, de Villaines-la-Juhel et du Horps-Lassay, proches du bassin d'emploi d'Alençon.

Les allocataires de l'AS du FSV représentent 2,8 % des personnes âgées d'au moins 60 ans. Ils résident plus fréquemment dans le Bocage Mayennais.■

Pauvreté et précarité

	C.C. de Villaines-la-Juhel	C.C. des Avaloirs	C.C. du Bocage Mayennais	C.C. du Pays de l'Ernée	C.C. du Pays de Mayenne	C.C. Le Horps - Lassay	Ville d'Ernée	Ville de Mayenne	Nord-Mayenne	Mayenne
Part des ménages à bas revenus (en %)	9,0	8,8	9,0	8,2	9,2	8,2	8,8	11,5	8,7	9,3
Part des ménages dont les prestations représentent plus de 50 % des ressources (en %)	5,4	6,1	6,0	5,4	7,4	5,8	6,5	9,0	6,2	6,9
Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux (en %)	5,9	7,0	7,9	5,3	6,8	6,2	6,3	8,2	6,6	6,8
Part des allocataires RMI parmi les 25-59 ans (en %)	1,5	2,0	1,2	1,1	1,3	1,5	1,9	2,0	1,3	1,7
Part des allocataires de l'AS du FSV parmi les 60 ans ou plus (en %)	2,6	2,8	3,3	2,8	2,5	2,5	2,6	2,3	2,8	2,8

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - CNAV (2004)

Le territoire de Mayenne le moins exposé au chômage

Ce territoire est resté plus agricole et rural que l'ensemble de la Mayenne. L'emploi agricole demeure important, près du quart dans les communes rurales excentrées de l'ouest et de l'est du territoire. L'industrie, notamment agroalimentaire est également présente sur l'ensemble du territoire et à sa périphérie immédiate : Mayenne, Villaines-la-Juhel, bassin d'emploi d'Alençon.

Fin 2004, le territoire du Nord-Mayenne compte 1 800 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Pour 100 actifs, on compte 4,5 chômeurs, soit un taux inférieur d'un point à la moyenne départementale. Les chômeurs de longue durée (plus d'un an) représentent 17 % d'entre eux, quatre points de moins que la moyenne de Mayenne. La répartition géographique du chômage de longue durée recouvre celle du chômage global. Le taux de chômage fluctue entre un minimum de 3,5 % dans le Bocage Mayennais et un maximum de 5,3 % dans les Communautés de Communes des Avaloirs et de Villaines-la-Juhel. L'inscription dans le chômage de longue durée suit les mêmes disparités.

Le territoire du Nord-Mayenne intègre dans la vie active et l'emploi les jeunes de façon précoce : 44 % des jeunes de 16 à 24 ans sont entrés dans la vie active, soit un taux supérieur à la moyenne mayennaise. Parmi ces jeunes actifs, 12 % sont chômeurs contre 14 % dans le département.

Dans la classe d'âges des 16-24 ans, 5 % d'entre eux sont au chômage, 39 % sont en emploi et 56 % poursuivent leurs études ou sont inactifs.

Le niveau de formation des adultes âgés de 30 à 59 ans est relativement faible : 44 % d'entre eux ne possèdent aucun diplôme, 3 points de plus qu'en Mayenne. Les territoires plutôt ruraux du Haut-Anjou et du Pays des Coëvrons connaissent des déficits de formation initiale d'ampleur comparable. Le taux de réussite au brevet des collèges est conforme à la moyenne départementale : 89 %.■

Emploi, qualification et chômage

	C.C. de Villaines-la-Juhel	C.C. des Avaloirs	C.C. du Bocage Mayennais	C.C. du Pays de l'Ernée	C.C. du Pays de Mayenne	C.C. Le Horps - Lassay	Ville d'Ernée	Ville de Mayenne	Nord-Mayenne	Mayenne
Taux de réussite au brevet des collèges (en %)	82,4	81,4	92,9	89,4	89,1	87,5	87,4	89,1	88,6	89,3
Taux d'activité des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	49,2	46,8	48,1	47,0	37,6	48,0	51,0	38,9	44,1	41,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	15,3	13,3	8,9	10,4	14,1	14,4	10,3	14,6	12,1	13,8
Taux de chômage (en %)	5,3	5,3	3,5	4,6	4,6	4,5	5,2	5,3	4,5	5,5
Taux de chômage de longue durée (en %)	21,0	20,3	16,6	15,8	16,7	16,4	12,3	17,9	17,2	21,1
Part de la population âgée de 30 à 59 ans sans diplôme (en %)	47,3	48,0	47,0	43,7	39,9	45,0	46,7	43,1	43,9	40,9

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - ANPE (fichiers au 31/12/2004) - Inspection Académique (année 2004)



Un ménage sur quatre bénéficiaire de l'allocation logement dans la ville de Mayenne, un sur sept dans le reste du territoire

En 2004, on dénombre 3 200 logements HLM sur le territoire du Nord-Mayenne, soit 8,8 % de l'ensemble du parc de résidences principales. La part du logement social y est inférieure à la moyenne départementale (13,5 %), mais reste comparable à celle des autres territoires peu urbanisés de Mayenne. La ville de Mayenne compte plus d'un millier de logements HLM, soit 38 % des logements sociaux du territoire. Le taux de HLM dans le parc de logements va de 21 % sur la ville de Mayenne à 4 % dans la Communauté de Communes du Horps-Lassay en passant par 11 % dans celle de Villaines-la-Juhel.

2,8 % des logements peuvent être qualifiés de sans confort, au regard des normes sanitaires : absence de baignoire ou de douche, absence de WC dans le logement. Ce taux est largement supérieur à la moyenne observée sur le département (1,6 %). Près d'un logement sur dix est classé « de mauvaise qualité » par les services du cadastre.

Dans le territoire du Nord-Mayenne, seuls 15 % des habitants bénéficient de l'allocation logement, proportion inférieure à la moyenne départementale (19 %). Cette moyenne recouvre des réalités contrastées : 25 % de bénéficiaires dans la ville de Mayenne, contre 14 % dans les autres territoires ruraux du territoire. La répartition spatiale des bénéficiaires de l'allocation logement ne recoupe pas nécessairement celle des ménages à bas revenu dans les territoires ruraux : on peut être à la fois pauvre et propriétaire de son logement en campagne.

Dans le territoire du Nord-Mayenne, la proportion de ménages en situation de grande précarité bénéficiant du Fonds de Solidarité Logement est inférieure à la moyenne départementale : 0,7 % des ménages contre 1 %.

Logements

	C.C. de Villaines-la-Juhel	C.C. des Avaloirs	C.C. du Bocage Mayennais	C.C. du Pays de l'Ernée	C.C. du Pays de Mayenne	C.C. Le Horps - Lassay	Ville d'Ernée	Ville de Mayenne	Nord-Mayenne	Mayenne
Taux de logements sociaux (en %)	11,0	6,7	7,1	8,2	12,3	4,3	14,5	20,9	8,8	13,5
Taux de logements de mauvaise qualité (en %)	7,1	11,3	13,7	12,5	4,0	11,2	5,1	0,6	9,6	7,6
Part des ménages bénéficiaires du FSL (en %)	0,9	0,6	0,4	0,5	1,0	0,8	1,1	1,7	0,7	1,0
Part des ménages bénéficiaires de l'allocation logement (en %)	14,6	13,4	13,7	14,2	19,6	13,8	19,7	24,7	15,4	18,9
Taux de résidences principales sans confort (en %)	3,5	5,3	3,1	2,6	1,3	4,7	1,0	0,4	2,8	1,6

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation principale) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - DDE de Mayenne (2004) - MSA (2004) - DGI (FILOCOM)

Une densité médicale faible, surtout à la frange est du territoire

La couverture en médecins libéraux généralistes du territoire du Nord-Mayenne est relativement médiocre : 8,3 médecins pour 10 000 habitants, proche de la moyenne du département (8,4) qui est elle-même en deçà du standard régional (10,4). La situation la plus préoccupante concerne les Communautés de Communes aux marges est du département : Le Horps-Lassay, Avaloirs, Villaines-la-Juhel qui comptent entre six et sept médecins généralistes pour 10 000 habitants. Parmi les médecins du territoire de Nord-Mayenne, seul un sur sept est âgé d'au moins 55 ans.

La proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population du Nord-Mayenne est de 2,3 %, soit le taux le plus bas des territoires du département. Cette proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire est double dans la ville de Mayenne. La proportion de bénéficiaires de la CMU qui ne sont pas au RMI est plus élevée qu'en moyenne. Les déclarations tardives de grossesse sont peu nombreuses, sauf sur les Communautés de Communes du Horps-Lassay et de Villaines-la-Juhel.

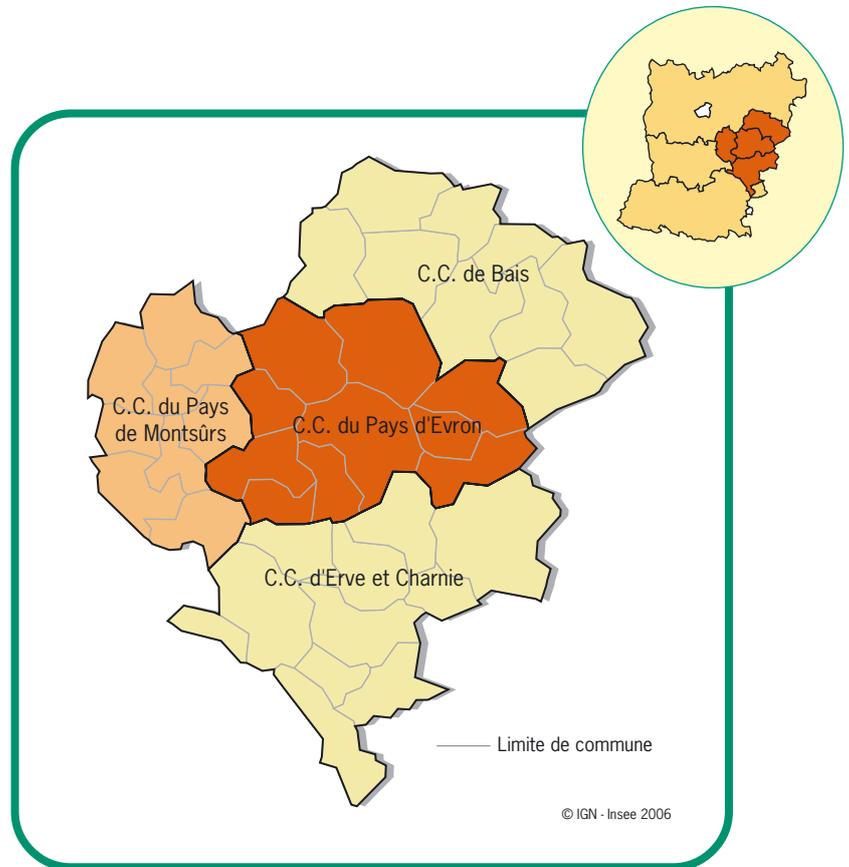
Santé et accès aux soins

	C.C. de Villaines-la-Juhel	C.C. des Avaloirs	C.C. du Bocage Mayennais	C.C. du Pays de l'Ernée	C.C. du Pays de Mayenne	C.C. Le Horps - Lassay	Ville d'Ernée	Ville de Mayenne	Nord-Mayenne	Mayenne
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population totale (en %)	2,6	2,8	1,6	1,9	2,9	2,2	3,1	4,7	2,3	3,2
Part des médecins libéraux généralistes dans la population totale (pour 1 000 habitants)	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,6	1,1	1,4	0,8	0,8
Part de grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (en %)	14,4	6,1	6,9	7,2	6,7	13,1	9,6	10,6	7,8	8,4

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - DDASS (2004) - CPAM (2004)



Le Pays des Coëvrons appartient à la Mayenne plutôt rurale : vieillissement de la population, entrée précoce des jeunes dans la vie active, faible niveau de formation initiale des adultes et nature de l'habitat sont autant de caractéristiques communes à ces territoires. En revanche, les indicateurs de pauvreté et le niveau relativement élevé du chômage rapprochent le Pays des Coëvrons des territoires plus urbains du département.



SITUÉ À L'EST DU DÉPARTEMENT de Mayenne, ce territoire est bordé par le département de la Sarthe. La ville d'Évron constitue le principal pôle de ce territoire rural, Montsûrs faisant figure de pôle secondaire. Par leur proximité immédiate, les villes de Laval et Sablé-sur-Sarthe influent aussi sur ce territoire, notamment par le biais de l'emploi. Ce territoire de 25 900 habitants est peu densément peuplé et vieillissant, 33 habitants/km² seulement. Entre 1990 et 1999, la population a légèrement augmenté, grâce à un solde migratoire positif et un excédent des naissances sur les décès. À l'horizon 2015, cette population pourrait croître de 3 %. Le vieillissement de la population est déjà très prononcé. Conséquences de ce vieillissement de la population, les retraités sont nombreux, les jeunes plus rares. Ce territoire rural est resté marqué par sa vocation agricole ; il compte encore 8 % d'agriculteurs.

Les phénomènes de pauvreté et de précarité se manifestent avec le plus d'acuité dans le territoire rural de Bais et sur la ville d'Évron et épargnent relativement les autres zones rurales.

Par le faible niveau de formation des adultes et la grande précocité de l'entrée des jeunes dans la vie active, le Pays des Coëvrons appartient à la Mayenne rurale. De même, la part de l'habitat social et le profil social des habitants sont aussi caractéristiques d'un milieu à dominante rurale.

Dans un département en grande partie à l'abri du chômage, le territoire du Pays des Coëvrons est relativement plus affecté par les diverses formes de chômage, qu'il soit global, de longue durée ou qu'il touche les jeunes. Les indicateurs de chômage du Pays des Coëvrons sont plus proches de ceux du territoire urbanisé de Laval-Loiron que de ceux des autres territoires plus ruraux.

Dans ce territoire largement rural, l'habitat est plus ancien et plus dégradé : près d'un logement sur dix est « de mauvaise qualité » et 2 % d'entre eux ne bénéficient pas d'éléments de confort élémentaire.

La couverture médicale du territoire est relativement médiocre, surtout en milieu rural. ■



Le territoire à dominante rurale le moins densément peuplé

Le Pays des Coëvrons s'étend sur 15 % de la Mayenne et compte 25 900 habitants au recensement de 1999, soit 9 % de la population du département. Ce territoire d'action sociale du Conseil Général comprend les Communautés de Communes de Bais et des Pays de Montsûrs, d'Évron, d'Erve et Charnie. Il s'agit du territoire le moins densément peuplé du département, 33 hab./km² seulement. La ville d'Évron (7 300 habitants) est le principal pôle urbain de ce territoire rural. Entre 1990 et 1999, les échanges migratoires sont devenus globalement favorables et expliquent pour l'essentiel le léger rebond démographique observé : + 600 habitants.

Le Pays des Coëvrons est un territoire vieillissant. Plus d'un habitant sur quatre est âgé d'au moins 60 ans et on y compte proportionnellement moins de jeunes que dans l'ensemble du département : 29 % de moins de 25 ans contre 31 %. Pour une personne âgée d'au moins 75 ans, on compte seulement 2,3 jeunes de moins de 20 ans, soit l'indice de vieillissement de la population le plus élevé du département. Ce vieillissement de la population est perceptible sur l'ensemble du territoire et est maximal dans la ville d'Évron. Le vieillissement de la population est aussi très prononcé dans les Communautés de Communes rurales de Bais et d'Erve et Charnie où on ne compte que deux jeunes pour une personne âgée de 75 ans et plus.

Les clivages sociologiques dans ce territoire opposent le Pays d'Évron moins agricole (4 % d'agriculteurs) et plus industrialisé (33 % d'ouvriers) aux autres territoires plus ruraux.

Conséquence du vieillissement de la population, les ménages retraités occupent une place importante dans la composition socioprofessionnelle du Pays des Coëvrons : 39 % des ménages contre 34 % pour le département. Les ménages ouvriers ou employés représentent un tiers de l'ensemble, soit une proportion proche de la moyenne départementale. Signe de la vocation agricole de ce territoire, la proportion de ménages agriculteurs y est importante : 8 %. Près de 60 % des agriculteurs du Pays des Coëvrons sont installés dans les Communautés de Communes de Bais et d'Erve et Charnie. Classiquement pour un territoire essentiellement rural, la proportion de cadres est moindre qu'en moyenne départementale.

Les familles monoparentales sont peu nombreuses, 9 % seulement. La proportion de familles nombreuses (au moins trois enfants) est de 27 %, proche de la moyenne départementale.

Partiellement corrélée avec le faible nombre de familles monoparentales, la part des familles dont un seul membre travaille est de 28 %, proche de la moyenne départementale. ■

Contexte sociodémographique

	C.C. de Bais	C.C. d'Erve et Charnie	C.C. du Pays de Montsûrs	C.C. du Pays d'Évron	Ville d'Évron	Pays des Coëvrons	Mayenne
Densité de population (en habitants/km ²)	23	20	32	58	205	33	55
Part des ménages ouvriers ou employés (en %)	26,6	27,3	30,6	39,4	38,9	33,3	32,5
Part des familles monoparentales (en %)	6,1	9,1	7,6	10,0	11,5	8,8	9,7
Part des familles n'ayant qu'un actif occupé (en %)	23,6	36,0	25,0	26,4	26,9	27,5	26,8
Indice de vieillissement	48	52	40	39	53	43	34
Part des moins de 25 ans (en %)	28,1	28,6	28,4	30,4	28,9	29,3	31,4
Part des 60 ans ou plus (en %)	29,7	29,1	27,5	25,1	28,1	27,1	23,2

Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitations principale et complémentaire)

La Communauté de Communes de Bais est fortement affectée par les phénomènes de pauvreté et de précarité

Par rapport aux phénomènes de pauvreté et de précarité, le Pays des Coëvrons est singulier. Les poches de pauvreté et de précarité que l'on retrouve classiquement en milieu urbain sont ici situées d'abord en milieu rural, la Communauté de Communes de Bais qui affiche les plus mauvais indicateurs socioéconomiques du territoire. En revanche, toujours en termes de pauvreté/précarité, la ville d'Évron présente

des indicateurs voisins de la moyenne départementale, intermédiaires entre grandes villes et milieu rural de la Mayenne.

Dans le Pays des Coëvrons, la part des ménages à bas revenus est de 9,1 %, légèrement inférieure à la moyenne de la Mayenne. Les territoires ruraux du Pays de Montsûrs et d'Erve et Charnie sont un peu moins touchés par la pauvreté que le reste du

territoire, avec 8,5 % de ménages à bas revenu. En revanche, on dénombre plus de 10 % de ménages pauvres dans la ville d'Évron et dans la Communauté de Communes de Bais.

Parmi tous les EPCI du Pays des Coëvrons, la part des ménages dépendant pour moitié des prestations sociales est maximale dans la Communauté de Communes de Bais : elle y atteint 10,1 %, largement supérieure à la moyenne départementale et à peine inférieure au niveau des grandes villes de la Mayenne que sont Laval et Château-Gontier. Au regard de ce critère, le Pays des Coëvrons est globalement au-dessus de la norme départementale.

La part des ménages allocataires de minima sociaux est proche de la moyenne départementale : 6,7 %. Parmi ceux-ci, près de trois

sur dix résident dans la ville d'Évron. La Communauté de Communes où l'exclusion est la plus prononcée est là encore celle de Bais, plus d'un ménage sur dix bénéficie d'un des quatre minima sociaux pour vivre. Le Pays de Montsûrs connaît une exclusion moitié moindre.

Les allocataires du RMI représentent 1,4 % de la population âgée de 25 à 59 ans. Ils résident pour moitié dans le Pays d'Évron.

Les allocataires de l'AS du FSV représentent 2,5 % des personnes âgées d'au moins 60 ans. Ils résident plus fréquemment dans les Communautés de Communes rurales de Bais et d'Erve et Charnie. ■

Pauvreté et précarité

	C.C. de Bais	C.C. d'Erve et Charnie	C.C. du Pays de Montsûrs	C.C. du Pays d'Évron	Ville d'Évron	Pays des Coëvrons	Mayenne
Part des ménages à bas revenus (en %)	10,6	8,6	8,5	9,0	10,2	9,1	9,3
Part des ménages dont les prestations représentent plus de 50 % des ressources (en %)	10,1	5,7	6,0	6,9	7,9	7,1	6,9
Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux (en %)	10,8	5,8	5,5	5,8	6,7	6,7	6,8
Part des allocataires RMI parmi les 25-59 ans (en %)	1,2	1,6	1,2	1,5	1,7	1,4	1,7
Part des allocataires de l'AS du FSV parmi les 60 ans ou plus (en %)	3,7	2,8	2,0	2,0	2,3	2,5	2,8

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - CNAV (2004)

Un chômage ancré dans la durée

Fin 2004, le Pays des Coëvrons compte 750 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Pour 100 actifs, on compte 6,6 chômeurs, soit un taux supérieur à la moyenne départementale (5,5 %). Les chômeurs de longue durée (plus d'un an) représentent 25 % d'entre eux, 4 points de plus que la moyenne de Mayenne. La répartition géographique du chômage de longue durée recouvre celle du chômage global. Le taux de chômage est minimal (taux de 5,1 %) dans la Communauté de Communes de Bais. Dans les autres EPCI, il est proche de 7 %. Dans ce territoire, le chômage affecte autant le milieu urbain (taux de 7,4 % à Évron) que le milieu rural (taux de 7 % sur Erve et Charnie).

Ce territoire est à vocation économique double : agricole et industrielle avec une forte présence des industries agroalimentaires. L'emploi agricole subit une érosion structurelle, l'emploi industriel est porté par les industries des viandes et du lait.

Le Pays des Coëvrons intègre dans la vie active et l'emploi les jeunes de façon précoce : 43 % des jeunes âgés de 16 à 24 ans sont entrés dans la vie active. Parmi ces jeunes actifs, 15 % sont chômeurs, soit un taux de chômage plus élevé que dans les autres territoires ruraux du département.

Dans le Pays des Coëvrons et dans la classe d'âges des 16-24 ans, 6 % d'entre eux sont au chômage, 37 % sont en emploi et 57 % poursuivent leurs études ou sont inactifs.

Le niveau de formation des adultes âgés de 30 à 59 ans est relativement faible : 45 % d'entre eux ne possèdent aucun diplôme, 4 points de plus qu'en Mayenne. Les territoires plus ruraux du Nord-Mayenne et du Haut-Anjou connaissent des déficits de formation initiale d'ampleur comparable. Le taux de réussite au brevet des collèges est légèrement inférieur à la moyenne départementale : 87 % contre 89 %. ■

Emploi, qualification et chômage

	C.C. de Bais	C.C. d'Erve et Charnie	C.C. du Pays de Montsûrs	C.C. du Pays d'Évron	Ville d'Évron	Pays des Coëvrons	Mayenne
Taux de réussite au brevet des collèges (en %)	86,7	0,0	81,0	89,1	89,1	87,1	89,3
Taux d'activité des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	44,5	46,4	43,0	42,3	45,0	43,5	41,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	9,2	15,2	18,0	15,7	15,8	14,7	13,8
Taux de chômage (en %)	5,1	7,0	6,8	6,9	7,4	6,6	5,5
Taux de chômage de longue durée (en %)	19,0	28,5	22,9	25,3	24,0	24,6	21,1
Part de la population âgée de 30 à 59 ans sans diplôme (en %)	46,9	46,0	43,3	43,7	44,6	44,6	40,9

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - ANPE (fichiers au 31/12/2004) - Inspection Académique (année 2004)



Plus de la moitié des logements sociaux du territoire est installée dans la ville d'Évron

En 2004, on dénombre 1 000 logements HLM dans le Pays des Coëvrons, soit 9,6 % de l'ensemble du parc de résidences principales. La part du logement social y est inférieure à la moyenne départementale (13,5 %), mais reste comparable à celle des autres territoires peu urbanisés de Mayenne. La ville d'Évron compte plus de 500 logements HLM, soit plus de la moitié des logements sociaux du territoire. Le taux de HLM dans le parc de logements va de 18 % sur la ville d'Évron à 6 % dans les Communautés de Communes rurales d'Erve et Charnie et de Bais en passant par 8 % dans celle du Pays de Montsûrs.

2 % des logements peuvent être qualifiés de sans confort, au regard des normes sanitaires : absence de baignoire ou de douche, absence de WC dans le logement. Dans la Communauté de Communes de Bais, un logement sur vingt ne dispose pas du confort minimum. Près d'un logement sur dix est classé « de mauvaise qualité » par les services du cadastre.

Dans le Pays des Coëvrons, 16 % des habitants bénéficient d'allocation logement, proportion inférieure à la moyenne départementale (19 %). Cette moyenne recouvre des réalités contrastées : 22 % de bénéficiaires dans la ville d'Évron, contre moins de 13 % dans les autres territoires ruraux du territoire et 14 % dans le Pays de Montsûrs. La répartition spatiale des bénéficiaires de l'allocation logement ne recoupe pas nécessairement celle des ménages à bas revenu dans les territoires ruraux : on peut être à la fois pauvre et propriétaire de son logement en campagne.

Dans le Pays des Coëvrons, la proportion de ménages en situation de grande précarité bénéficiant du Fonds de Solidarité Logement est inférieure à la moyenne départementale : 0,7 % des ménages contre 1 %.

Logements

	C.C. de Bais	C.C. d'Erve et Charnie	C.C. du Pays de Montsûrs	C.C. du Pays d'Évron	Ville d'Évron	Pays des Coëvrons	Mayenne
Taux de logements sociaux (en %)	6,0	5,6	8,5	13,0	18,2	9,6	13,5
Taux de logements de mauvaise qualité (en %)	11,7	12,6	10,1	6,4	3,2	9,1	7,6
Part des ménages bénéficiaires du FSL (en %)	0,5	0,4	0,9	1,0	1,3	0,7	1,0
Part des ménages bénéficiaires de l'allocation logement (en %)	12,6	12,7	14,5	18,2	21,7	15,5	18,9
Taux de résidences principales sans confort (en %)	5,0	2,1	2,1	0,7	0,4	2,0	1,6

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - DDE de Mayenne (2004) - MSA (2004) - DGI (FILICOM)

Évron, pôle médical du territoire

La couverture en médecins libéraux généralistes du Pays des Coëvrons est assez faible : 6,6 médecins pour 10 000 habitants, en deçà du niveau moyen en Mayenne (8,4) lui-même inférieur au standard ligérien (10,4). La densité médicale est la plus faible dans la Communauté de Communes de Bais. Toutefois, la ville d'Évron compte 11 généralistes pour 10 000 habitants et fait donc fonction de pôle médical pour le territoire (près de la moitié des médecins du territoire). Parmi les médecins du Pays des Coëvrons, trois sur dix sont âgés d'au moins 55 ans.

La proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population du Pays des Coëvrons est de 2,6 %, soit un taux inférieur à celui du département (3,2 %). Ce faible taux de bénéficiaires de la CMU est à mettre en regard du faible taux d'allocataires du RMI dans ce territoire. Les déclarations tardives de grossesse sont peu nombreuses, sauf dans les Communautés de Communes les plus rurales : Bais, Erve et Charnie.

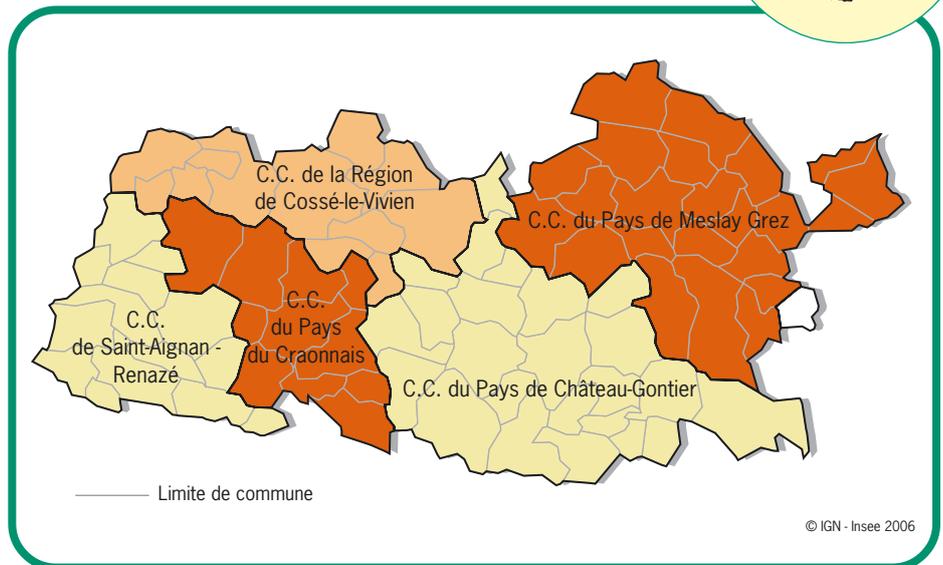
Santé et accès aux soins

	C.C. de Bais	C.C. d'Erve et Charnie	C.C. du Pays de Montsûrs	C.C. du Pays d'Évron	Ville d'Évron	Pays des Coëvrons	Mayenne
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population totale (en %)	2,5	2,6	2,1	2,7	3,3	2,6	3,2
Part des médecins libéraux généralistes dans la population totale (pour 1 000 habitants)	0,4	0,8	0,7	0,7	1,1	0,7	0,8
Part de grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (en %)	9,2	12,4	5,1	6,7	11,3	8,0	8,4

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - DDASS (2004) - CPAM (2004)



Le territoire du Haut-Anjou est dans une situation démographique intermédiaire entre le dynamisme de Laval-Loiron et la stagnation du Nord-Mayenne. Il se partage entre le pôle urbain de Château-Gontier et le reste du territoire, plus rural et agricole. Les indicateurs de pauvreté, de précarité et de chômage sont relativement favorables par rapport au département.



SITUÉ AU SUD DU DÉPARTEMENT de Mayenne, ce territoire est bordé par l'Ille-et-Vilaine à l'ouest, le Maine-et-Loire au sud et la Sarthe à l'est. La ville de Château-Gontier constitue le principal pôle urbain de ce territoire, Craon faisant figure de pôle rural. Par leur proximité immédiate, les villes de Segré et de Sablé-sur-Sarthe influent aussi sur ce territoire, notamment par le biais de l'emploi. Ce territoire de 66 000 habitants est peu densément peuplé (43 habitants/km²) et vieillissant. Entre 1990 et 1999, la population a augmenté grâce à un excédent des naissances sur les décès compensant largement un déficit migratoire. À l'horizon 2015, cette population pourrait augmenter de 5 %. Au niveau démographie, ce territoire est intermédiaire entre les territoires très vieillissants du Nord-Mayenne et du Pays des Coëvrons et celui plus jeune de Laval-Loiron. Ce territoire rural est resté marqué par sa vocation agricole ; il compte encore 8 % d'agriculteurs.

La pauvreté et la précarité touchent d'abord le milieu urbain (la ville de Château-Gontier), mais aussi certains territoires ruraux (EPCI de Saint-Aignan-Renazé). Faible niveau de formation initiale

des adultes et grande précocité de l'entrée des jeunes dans la vie active attestent du caractère plutôt rural de ce territoire. Le chômage, déjà faible dans le département, reste très limité en Haut-Anjou : taux de chômage de 4,8 % dont 18 % de longue durée, taux de chômage des jeunes de 11 %.

La part de l'habitat social (11 %) est proche de la moyenne départementale (13 %), intermédiaire entre milieu urbain de Laval-Loiron et milieu plus rural de Nord-Mayenne ou Pays de Coëvrons. La ville de Château-Gontier fournit 41 % du parc social et loge 30 % des ménages bénéficiaires d'allocation logement du territoire du Haut-Anjou.

Dans ce territoire plutôt rural mais en croissance démographique, l'habitat reste de qualité médiocre : 9 % des logements sont « de mauvaise qualité » et 1,1 % d'entre eux ne bénéficient pas d'éléments de confort élémentaire.

La couverture médicale, appréhendée par le nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants, est faible : 7,1. Cette faible densité médicale se vérifie encore plus en milieu rural : Cossé-le-Vivien, Saint-Aignan-Renazé. ■



Un territoire plutôt actif, à la charnière entre pôle tertiaire lavallois et ruralité du Nord-Mayenne et du Pays des Coëvrons

Le territoire du Haut-Anjou s'étend sur 30 % de la Mayenne et compte 66 000 habitants au recensement de 1999, soit 23 % de la population du département. Ce territoire d'action sociale du Conseil Général recouvre l'arrondissement de Château-Gontier auquel est rattachée la majeure partie du canton de Meslay-du-Maine. Il s'agit d'un territoire peu densément peuplé, 43 hab./km², soit une densité inférieure à la moyenne régionale. La ville de Château-Gontier (11 100 habitants) est le pôle urbain de ce territoire, avec Craon comme pôle rural secondaire. Entre 1990 et 1999, l'excédent des naissances sur les décès (+ 1 500) a plus que compensé des échanges migratoires toujours défavorables (- 300) et permis un léger gain de population.

Abordé sous l'angle du vieillissement de la population, le territoire du Haut-Anjou est dans la moyenne départementale : moins jeune que le territoire urbain de Laval-Loiron certes, mais aussi moins vieillissant que les territoires plus ruraux du Nord-Mayenne et du Pays des Coëvrons. Moins d'un habitant sur quatre est âgé d'au moins 60 ans et on y compte proportionnellement un peu plus de jeunes que dans l'ensemble du département : 32 % de moins de 25 ans contre 31 %. Pour trois jeunes de moins de 20 ans, on compte une personne âgée d'au moins 75 ans, moyenne du département. La ville de Château-Gontier et le Pays Craonnais ont des populations relativement plus vieillissantes

que dans l'ensemble du territoire : à peine plus de deux jeunes pour une personne âgée d'au moins 75 ans.

Conséquence du vieillissement de la population, les ménages retraités occupent la première place dans la composition socioprofessionnelle du territoire du Haut-Anjou : 37 % des ménages contre 34 % pour le département. Les ménages ouvriers ou employés représentent 32 % de l'ensemble, conforme à la moyenne départementale. La vocation agricole de ce territoire se vérifie par l'importance de la place des agriculteurs : 8 % de l'ensemble des ménages.

Le caractère essentiellement urbain du phénomène de monoparentalité se vérifie dans ce territoire : 16 % de familles monoparentales dans la ville de Château-Gontier, mais seulement 3 % dans la Communauté de Commune de Cossé-le-Vivien. La proportion de familles nombreuses (au moins trois enfants) est la plus élevée du département : trois sur dix.

Partiellement corrélée avec le nombre de familles monoparentales, la part des familles dont un seul membre travaille est de 25 %, légèrement inférieure à la moyenne départementale. Il s'agit d'un territoire très actif : la proportion de bi-activité chez les ménages est la plus forte des territoires de la Mayenne. ■

Contexte sociodémographique

	C.C. de la Région de Cossé-le-Vivien	C.C. de Saint-Aignan - Renazé	C.C. du Pays de Château-Gontier	C.C. du Pays de Meslay Grez	C.C. du Pays du Craonnais	Ville de Château-Gontier	Haut-Anjou	Mayenne
Densité de population (en habitants/km ²)	38	43	59	29	46	398	43	55
Part des ménages ouvriers ou employés (en %)	28,2	32,4	34,4	30,8	29,9	36,3	32,1	32,5
Part des familles monoparentales (en %)	2,9	6,9	9,5	6,3	5,4	16,0	7,1	9,7
Part des familles n'ayant qu'un actif occupé (en %)	20,6	24,8	28,1	24,9	22,4	34,3	25,3	26,8
Indice de vieillissement	38	39	30	29	43	44	34	34
Part des moins de 25 ans (en %)	30,7	33,2	33,3	31,8	30,3	30,8	32,2	31,4
Part des 60 ans ou plus (en %)	26,8	26,6	22,2	23,5	27,3	26,5	24,3	23,2

Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire)

Des disparités territoriales en termes de pauvreté et de précarité

On observe une partition entre le territoire à dominante urbaine du Pays de Château-Gontier et des territoires ruraux eux-mêmes inégalement confrontés aux phénomènes de pauvreté/précarité. Dans le territoire du Haut-Anjou, la part des ménages à bas revenus est de 8,8 %, globalement inférieure à la moyenne de la Mayenne. La pauvreté est urbaine (Château-Gontier) et rurale (Saint-Aignan-Renazé). Le territoire rural de la Région de Cossé-le-Vivien, proche de l'agglomération de Laval, est le moins touché par la pauvreté, seulement 7 % de ménages à bas revenu. En revanche, on dénombre 13 % de ménages pauvres dans la ville de Château-Gontier et plus de 9 % dans la Communauté de Communes de Saint-Aignan-Renazé.

Parmi les EPCI du Haut-Anjou, la part des ménages dépendant pour moitié des prestations sociales est maximale à Saint-Aignan-Renazé :

elle y atteint 9,6 %, largement supérieure à la moyenne départementale et à peine inférieure au niveau de la ville de Château-Gontier.

La part des ménages allocataires de minima sociaux est proche de la moyenne départementale : 6,6 %. Parmi ceux-ci, près de trois sur dix résident dans la ville de Château-Gontier. Les Communautés de Communes où l'exclusion est la plus réduite sont celles de Cossé-le-Vivien et de Meslay Grez, un ménage sur vingt seulement.

Les allocataires du RMI représentent 1,4 % de la population âgée de 25 à 59 ans. Ils résident pour moitié dans le Pays de Château-Gontier.

Les allocataires de l'AS du FSV représentent 2,8 % des personnes âgées d'au moins 60 ans. Ils résident plus fréquemment dans la Région de Cossé-le-Vivien et le Pays du Craonnais. ■

Pauvreté et précarité

	C.C. de la Région de Cossé-le-Vivien	C.C. de Saint-Aignan-Renazé	C.C. du Pays de Château-Gontier	C.C. du Pays de Meslay Grez	C.C. du Pays du Craonnais	Ville de Château-Gontier	Haut-Anjou	Mayenne
Part des ménages à bas revenus (en %)	7,0	9,3	9,7	8,2	8,4	12,7	8,8	9,3
Part des ménages dont les prestations représentent plus de 50 % des ressources (en %)	4,9	9,6	7,6	5,6	5,9	10,5	6,9	6,9
Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux (en %)	5,0	7,9	7,4	5,1	6,6	9,7	6,6	6,8
Part des allocataires RMI parmi les 25-59 ans (en %)	0,8	1,3	1,7	1,2	1,3	3,0	1,4	1,7
Part des allocataires de l'AS du FSV parmi les 60 ans ou plus (en %)	3,2	2,6	2,4	2,5	3,9	2,4	2,8	2,8

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - CNAV (2004)

Un territoire relativement épargné par le chômage

À l'image de la Mayenne, ce territoire est à la fois agricole et industriel. L'emploi industriel, dont l'emploi dans les industries agroalimentaires, représente plus du tiers de l'emploi total. L'emploi agricole représente encore plus d'un emploi sur cinq dans les communes rurales des Pays Craonnais et de Meslay Grez.

Le territoire du Haut-Anjou compte 1 400 demandeurs d'emploi fin 2004, soit un taux de chômage de 4,8 %, inférieur à celui du département. Ce taux particulièrement bas s'observe sur l'ensemble du territoire : il ne dépasse les 5 % que dans la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez et la ville de Château-Gontier. La part des chômeurs de longue durée (18 %) est elle aussi inférieure à la moyenne départementale : elle est maximale dans la Communauté de Communes de la Région de Cossé-le-Vivien, près d'un chômeur sur quatre. Près de 400 jeunes

de moins de 25 ans sont au chômage ; ce phénomène est là aussi de moindre ampleur qu'au niveau départemental.

L'insertion des jeunes dans la vie active est particulièrement importante : 46 % des 16-24 ans sont actifs contre 42 % en Mayenne et 32 % dans la région. Le chômage touche 5,2 % de la classe d'âges des jeunes âgés de 16 à 24 ans contre 5,7 % en moyenne départementale. Dans le territoire du Haut-Anjou, 41 % de ces jeunes sont en emploi, 5 % sont chômeurs et 54 % poursuivent leurs études ou sont inactifs.

Le territoire du Haut-Anjou présente un niveau de formation médiocre : la proportion de personnes âgées de 30 à 50 sans diplôme est de 43 %, semblable aux autres territoires ruraux du département. Par contre, le taux de réussite au brevet des collèges s'établit à 91 %, le plus élevé des territoires d'observation mayennais. ■

Emploi, qualification et chômage

	C.C. de la Région de Cossé-le-Vivien	C.C. de Saint-Aignan-Renazé	C.C. du Pays de Château-Gontier	C.C. du Pays de Meslay Grez	C.C. du Pays du Craonnais	Ville de Château-Gontier	Haut-Anjou	Mayenne
Taux de réussite au brevet des collèges (en %)	95,2	73,8	93,1	89,6	91,9	93,1	91,3	89,3
Taux d'activité des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	46,0	49,3	46,4	41,6	45,9	52,0	45,7	41,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	12,7	8,4	10,6	12,7	13,9	9,4	11,3	13,8
Taux de chômage (en %)	4,6	4,4	4,8	5,1	4,9	6,1	4,8	5,5
Taux de chômage de longue durée (en %)	23,9	18,0	16,2	20,8	12,5	18,0	17,7	21,1
Part de la population âgée de 30 à 59 ans sans diplôme (en %)	40,0	49,1	42,1	43,9	41,5	44,4	43,0	40,9

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - ANPE (fichiers au 31/12/2004) - Inspection Académique (année 2004)



Plus de quatre logements sociaux sur dix du Haut-Anjou sont installés dans la ville de Château-Gontier

En 2004, on dénombre plus de 2 800 logements HLM sur le territoire du Haut-Anjou, soit 11,2 % de l'ensemble du parc de résidences principales. La part du logement social y est légèrement inférieure à la moyenne départementale (13,5 %), mais reste supérieure à celle des autres territoires peu urbanisés de Mayenne. La ville de Château-Gontier compte près de 1 200 logements HLM, soit 41 % des logements sociaux du territoire. Le taux de HLM dans le parc de logements va de 24 % sur la ville de Château-Gontier à 7 % dans la Communauté de Communes rurales de la Région de Cossé-le-Vivien en passant par 11 % dans celle de Saint-Aignan-Renazé.

1,1 % des logements peuvent être qualifiés de sans confort, au regard des normes sanitaires : absence de baignoire ou de douche, absence de WC dans le logement. Seule la Communauté de Communes de Saint-Aignan-Renazé présente un ratio d'habitat sans confort supérieur à la moyenne départementale. Près d'un logement sur dix est classé « de mauvaise qualité » par les services du cadastre ; ils sont surtout présents dans le Pays Craonnais.

Dans le territoire du Haut-Anjou, 18 % des habitants bénéficient d'allocation logement, proportion légèrement inférieure à la moyenne départementale (19 %). Cette moyenne recouvre des réalités contrastées : 29 % de bénéficiaires dans la ville de Château-Gontier, contre 14 % dans la Communauté de Communes de la région de Cossé-le-Vivien. Trois ménages bénéficiaires d'allocation logement du Haut-Anjou sur dix résident dans la ville de Château-Gontier. La répartition spatiale des bénéficiaires de l'allocation logement ne recoupe pas nécessairement celle des ménages à bas revenu dans les territoires ruraux : on peut être à la fois pauvre et propriétaire de son logement en campagne.

Dans le territoire du Haut-Anjou, la proportion de ménages en situation de grande précarité bénéficiant du Fonds de Solidarité Logement est proche de la moyenne départementale : 0,9 % des ménages. Parmi ceux-ci, près d'un sur deux habitent Château-Gontier. ■

Logements

	C.C. de la Région de Cossé-le-Vivien	C.C. de Saint-Aignan-Renazé	C.C. du Pays de Château-Gontier	C.C. du Pays de Meslay Grez	C.C. du Pays du Craonnais	Ville de Château-Gontier	Haut-Anjou	Mayenne
Taux de logements sociaux (en %)	6,7	10,8	14,8	8,8	9,0	24,3	11,2	13,5
Taux de logements de mauvaise qualité (en %)	10,3	8,9	7,0	11,2	12,2	4,7	9,1	7,6
Part des ménages bénéficiaires du FSL (en %)	0,2	0,8	1,3	0,6	1,0	2,2	0,9	1,0
Part des ménages bénéficiaires de l'allocation logement (en %)	14,0	16,0	21,1	16,1	16,8	28,6	17,9	18,9
Taux de résidences principales sans confort (en %)	0,8	2,0	0,5	1,3	1,8	0,1	1,1	1,6

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - DDE de Mayenne (2004) - MSA (2004) - DGI (FILOCOM)

Des médecins peu nombreux, surtout en milieu rural

La couverture en médecins libéraux généralistes du Haut-Anjou s'établit à 7,1 médecins pour 10 000 habitants, inférieur au niveau moyen en Mayenne (8,4) lui-même en dessous du standard régional (10,4). La situation la plus défavorable concerne les Communautés de Communes de Saint-Aignan-Renazé et de la Région de Cossé-le-Vivien qui comptent de 5 à 6 médecins seulement pour 10 000 habitants. Parmi les médecins généralistes libéraux du Haut-Anjou, un sur quatre est âgé d'au moins 55 ans.

La proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population du territoire du Haut-Anjou est de 2,5 %, soit un taux inférieur à la moyenne départementale (3,2 %) ; ce faible taux est à mettre en rapport avec la faible proportion d'allocataires du RMI sur ce territoire. La proportion de déclarations tardives de grossesse est la plus basse des territoires de Mayenne. ■

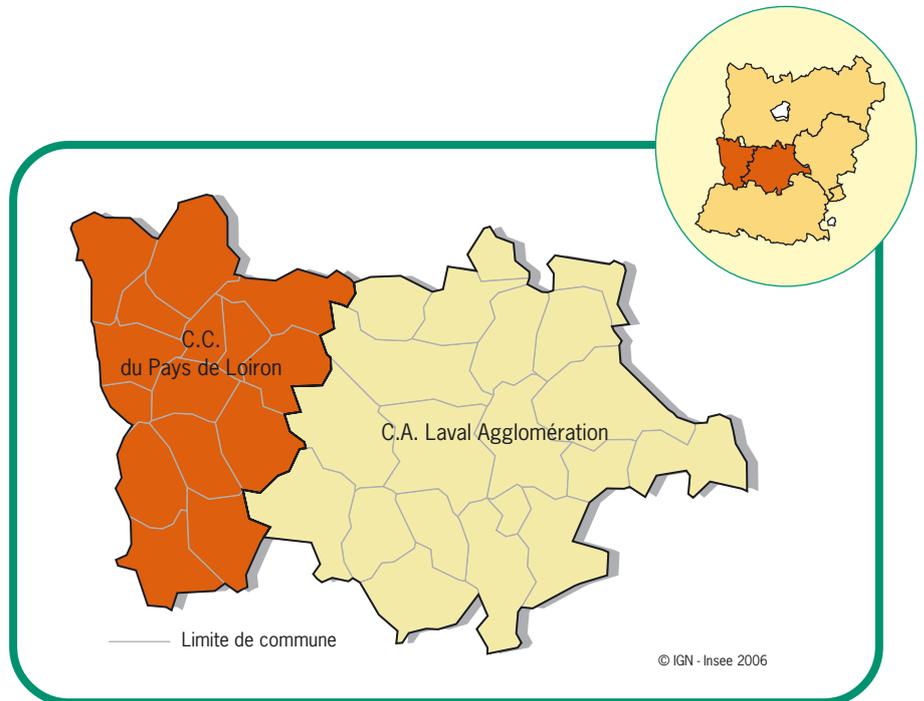
Santé et accès aux soins

	C.C. de la Région de Cossé-le-Vivien	C.C. de Saint-Aignan-Renazé	C.C. du Pays de Château-Gontier	C.C. du Pays de Meslay Grez	C.C. du Pays du Craonnais	Ville de Château-Gontier	Haut-Anjou	Mayenne
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population totale (en %)	1,3	2,1	3,4	2,2	2,0	5,3	2,5	3,2
Part des médecins libéraux généralistes dans la population totale (pour 1 000 habitants)	0,6	0,5	0,8	0,7	0,9	1,3	0,7	0,8
Part de grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (en %)	5,5	7,0	6,9	5,0	7,4	11,6	6,5	8,4

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - DDASS (2004) - CPAM (2004)



Dans le territoire plutôt urbain de Laval-Loiron, le pôle urbain de Laval remplit une part importante des fonctions tertiaires du département : un tiers des cadres et 27 % des techniciens y résident. La ville de Laval accueille 18 % de la population du département, mais concentre 31 % des ménages pauvres, 29 % des chômeurs et 45 % de l'habitat social.



SITUÉ À L'OUEST DU DÉPARTEMENT de Mayenne, ce territoire est bordé par l'Ille-et-Vilaine. La ville de Laval constitue le principal pôle de ce territoire urbain et tertiaire, Saint-Berthevin faisant fonction de principale banlieue résidentielle de Laval. Ce territoire de 102 700 habitants est densément peuplé et bénéficie d'un certain dynamisme démographique lié à un important excédent des naissances sur les décès. Entre 1990 et 1999, la population a augmenté de près de 3 %. À l'horizon 2015, cette population pourrait croître de 7 %. Laval-Loiron est un territoire jeune dans un département vieillissant. C'est un territoire tertiaire qui attire 56 % des cadres et 50 % des professions intermédiaires du département. Les retraités et les agriculteurs y sont moins nombreux.

Classiquement, les phénomènes de pauvreté et de précarité se manifestent avec le plus d'acuité dans la ville de Laval et épargnent relativement la couronne résidentielle de Laval (Saint-Berthevin et Changé) ainsi que son espace périurbain (autres communes de l'agglomération et Pays de Loiron).

De même, la part de l'habitat social est maximale sur Laval (30 %) ainsi que la proportion de ménages bénéficiant d'allocation logement (32 %).

Dans un département en grande partie à l'abri du chômage, le territoire de Laval-Loiron est relativement plus affecté par les diverses formes de chômage, qu'il soit global (6,6 %), de longue durée (24 %) ou qu'il touche les jeunes (16 %). Les indicateurs de chômage de Laval-Loiron sont les plus élevés du département dans la ville de Laval : taux de chômage de 8,5 %, taux de chômage des jeunes de 17 %.

Dans ce territoire à dominante urbaine, l'habitat est plus récent : moins d'un logement sur vingt est « de mauvaise qualité » et seuls 0,8 % d'entre eux ne bénéficient pas d'éléments de confort élémentaire.

Un médecin généraliste mayennais sur quatre exerce à Laval, ville qui bénéficie d'une densité médicale dans les normes régionale et nationale. ■



Laval, pôle tertiaire mayennais, au cœur d'un territoire jeune et dynamique

Le territoire de Laval-Loiron s'étend sur 13 % de la Mayenne et compte 102 700 habitants au recensement de 1999, soit 36 % de la population du département. Ce territoire d'action sociale du Conseil Général regroupe la Communauté d'Agglomération de Laval et la Communauté de Communes du Pays de Loiron. Il s'agit d'un territoire densément peuplé, 150 hab./km², soit une densité supérieure à la moyenne régionale. La ville de Laval (51 000 habitants) est le pôle urbain du département, avec Saint-Berthevin comme principale banlieue résidentielle. Le Pays de Loiron présente une densité de population proche de la moyenne départementale. Entre 1990 et 1999 et dans ce territoire, un large excédent des naissances sur les décès (+ 4 500) a plus que compensé des échanges migratoires défavorables (- 1 800), assurant ainsi la moitié des gains de population de la Mayenne.

Le territoire de Laval-Loiron est un territoire globalement jeune dans un département plutôt vieillissant. Moins d'un habitant sur cinq est âgé d'au moins 60 ans et on y compte proportionnellement plus de jeunes que dans l'ensemble du département : 34 % de moins de 25 ans contre 31 %. Pour quatre jeunes de moins de 20 ans, on compte une personne âgée d'au moins 75 ans ; dans le département, on compte trois jeunes pour une personne âgée d'au moins 75 ans seulement.

La ville de Laval a une population relativement vieillissante dans ce territoire globalement jeune. La structure par âges de la population n'est

pas homogène sur l'ensemble du territoire de Laval-Loiron : la population de la ville de Laval est aussi vieillissante que celle du département, celles de la banlieue et de l'espace périurbain de Laval sont beaucoup plus jeunes.

Laval, capitale tertiaire du département attire le tiers des cadres de la Mayenne. Du fait de la jeunesse de sa population, les ménages retraités occupent une place plus restreinte dans la composition socioprofessionnelle du territoire de Laval-Loiron : 28 % des ménages seulement contre 34 % pour le département. Les ménages ouvriers ou employés représentent 35 % de l'ensemble, soit une proportion supérieure à la moyenne départementale (32 %).

Le caractère essentiellement urbain du phénomène de monoparentalité se vérifie dans ce territoire : 22 % de familles monoparentales dans la ville de Laval, mais seulement 5 % dans le Pays de Loiron ou 7 % à Saint-Berthevin. La proportion de familles nombreuses (au moins trois enfants) est de 24 %, inférieure à la moyenne départementale qui s'établit à 26 %.

Partiellement corrélée avec le nombre de familles monoparentales, la part des familles dont un seul membre travaille est de 28 %, légèrement supérieure à la moyenne départementale. Cette proportion est maximale dans la ville de Laval (37 %) et minimale dans la banlieue résidentielle de Saint-Berthevin (23 %) ou l'espace périurbain de Laval (21 %). ■

Contexte sociodémographique

	C.A. Laval Agglomération	C.C. du Pays de Loiron	Ville de Laval	Ville de Saint-Berthevin	Laval-Loiron	Mayenne
Densité de population (en habitants/km ²)	204	57	1 489	215	150	55
Part des ménages ouvriers ou employés (en %)	34,8	34,6	35,1	33,1	34,8	32,5
Part des familles monoparentales (en %)	13,9	5,4	21,6	6,7	12,7	9,7
Part des familles n'ayant qu'un actif occupé (en %)	28,7	24,6	37,1	23,2	28,1	26,8
Indice de vieillissement	24	24	33	19	24	34
Part des moins de 25 ans (en %)	33,8	33,1	33,1	32,6	33,7	31,4
Part des 60 ans ou plus (en %)	18,0	20,5	20,3	18,8	18,3	23,2

Source : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitations principale et complémentaire)

D'importantes disparités en termes de pauvreté, précarité entre la ville de Laval d'une part, sa banlieue et son espace périphérique et périurbain d'autre part

Globalement, le territoire de Laval-Loiron est le plus pauvre des territoires du département : un ménage sur dix est un ménage à bas revenu. Ce territoire est le plus pauvre car le plus urbanisé. Cet indicateur ne doit en effet pas occulter les contrastes entre territoires plus fins. La ville de Laval concentre plus des trois quarts des ménages pauvres de ce territoire, avec un taux maximal de pauvreté pour la Mayenne de 13,9 %. Au sein de la ville de Laval, plus du tiers des ménages

pauvres résident dans les zones urbaines sensibles. En revanche, le reste de l'agglomération de Laval affiche un taux de pauvreté de 4,5 % seulement et l'espace périurbain du Pays de Loiron ne compte que 6,4 % de ménages pauvres.

Dans le territoire de Laval-Loiron, on compte 7,5 % de ménages dépendant pour plus de moitié de leurs ressources des prestations sociales, soit un taux supérieur à la moyenne du département.

À l'intérieur de ce territoire, ce taux va d'un maximum dans la ville de Laval (10,6 %) à un minimum dans la banlieue et la périphérie de Laval (3,2 %) en passant par un taux intermédiaire dans le Pays de Loiron (4,5 %). La précarité suit la même gradation territoriale que la pauvreté.

Dans le territoire de Laval-Loiron, la proportion de ménages allocataires de minima sociaux s'établit à 7,2 %, supérieure à la moyenne du département. L'exclusion touche surtout la ville de Laval, près d'un ménage sur dix. Banlieue lavalloise et espace périurbain connaissent des taux d'allocataires nettement moins élevés, autour de 4 à 5 % des ménages.

En Mayenne, 45 % des allocataires du RMI résident à Laval, ville dans laquelle la proportion d'allocataires est le triple de la moyenne départementale et atteint 4,2 % des personnes âgées de 25 à 59 ans.

Les retraités bénéficiaires de l'AS du FSV représentent 2,8 % des personnes âgées d'au moins 60 ans.■

Pauvreté et précarité

	C.A. Laval Agglomération	C.C. du Pays de Loiron	Ville de Laval	Ville de Saint-Berthevin	Laval-Loiron	Mayenne
Part des ménages à bas revenus (en %)	10,5	6,4	13,9	5,0	10,0	9,3
Part des ménages dont les prestations représentent plus de 50 % des ressources (en %)	8,0	4,5	10,6	3,6	7,5	6,9
Part des ménages bénéficiaires de minima sociaux (en %)	7,5	5,3	9,7	3,8	7,2	6,8
Part des allocataires RMI parmi les 25-59 ans (en %)	2,6	0,8	4,2	0,7	2,3	1,7
Part des allocataires de l'AS du FSV parmi les 60 ans ou plus (en %)	2,8	2,6	3,5	1,5	2,8	2,8

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - CNAV (2004)

29 % des chômeurs mayennais résident à Laval, principal pôle d'emploi du département

Les orientations économiques du territoire de Laval-Loiron sont variées : administrative, de services aux entreprises et aux personnes, commerciale, industrielle dont les industries agroalimentaires. Avec Laval, ce territoire dispose d'une palette d'activités plus diversifiée que le reste du département. Le bassin d'emploi de Laval est attractif tant pour les entreprises que pour la main-d'œuvre.

Fin 2004, le territoire de Laval-Loiron compte 3 300 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Le taux de chômage s'établit à 6,6 %, supérieur à la moyenne départementale (5,5 %). Dans la ville de Laval qui accueille 29 % des chômeurs mayennais, ce taux atteint 8,5 %. Dans le reste du territoire, il est moitié moindre. Le chômage de longue durée (plus d'un an) touche près d'un quart des chômeurs, taux supérieur à la moyenne départementale (21 %).

Le chômage de longue durée est relativement homogène sur l'ensemble du territoire, contrairement au chômage global.

Le territoire de Laval-Loiron est le territoire où le chômage des jeunes de 16 à 24 ans est le plus préoccupant : 16 % des jeunes actifs sur le bassin contre 14 % en Mayenne. Le taux d'activité de ces jeunes est de 37 %, inférieur de cinq points à la moyenne départementale. Ce taux d'activité des jeunes est à son étiage dans la banlieue résidentielle de Laval : 29 % à Saint-Berthevin. Sur la classe d'âges des 16-24 ans, 6 % sont au chômage, 31 % occupent un emploi et 63 % poursuivent leurs études ou sont inactifs.

Le niveau de formation des adultes âgés de 30 à 50 ans est largement au-dessus de la moyenne départementale : seuls 36 % d'entre eux n'ont aucun diplôme. Le taux de réussite au brevet des collèges est égal à la moyenne de Mayenne (89 %).■

Emploi, qualification et chômage

	C.A. Laval Agglomération	C.C. du Pays de Loiron	Ville de Laval	Ville de Saint-Berthevin	Laval - Loiron	Mayenne
Taux de réussite au brevet des collèges (en %)	90,0	81,4	90,0	0,0	89,0	89,3
Taux d'activité des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	36,3	44,8	39,0	28,6	37,3	41,6
Taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 24 ans (en %)	17,1	12,3	17,0	17,9	16,5	13,8
Taux de chômage (en %)	6,7	5,4	8,5	4,5	6,6	5,5
Taux de chômage de longue durée (en %)	24,8	17,5	24,6	23,5	24,0	21,1
Part de la population âgée de 30 à 59 ans sans diplôme (en %)	35,5	41,1	36,3	34,9	36,3	40,9

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - ANPE (fichiers au 31/12/2004) - Inspection Académique (année 2004)



45 % des logements sociaux du département sont installés à Laval ; 34 % des ménages mayennais bénéficiaires de l'allocation logement y résident

La ville de Laval est le principal pôle urbain du département ; à ce titre, la ville concentre l'habitat social des populations pauvres ou modestes. En 2004, on dénombre 8 200 logements HLM sur le territoire de Laval-Loiron, soit 20 % de l'ensemble du parc de résidences principales. La part du logement social y est supérieure à la moyenne départementale, 13,5 %. La ville de Laval compte 6 900 logements HLM, soit 84 % des logements sociaux du territoire et 45 % de l'ensemble du parc mayennais. Le taux de HLM dans la banlieue résidentielle de Laval et son espace périurbain est de 7,5 %.

Territoire urbain et dynamique, Laval-Loiron dispose d'un parc de logement plus récent que le reste du département. Moins de 1 % des logements peut être qualifiés sans confort, au regard des normes sanitaires : absence de baignoire ou de douche, absence de WC dans le logement.

Dans le territoire de Laval-Loiron, moins d'un logement sur vingt est classé « de mauvaise qualité » par les services du cadastre.

Dans le territoire de Laval-Loiron, 23 % des ménages bénéficient de l'allocation logement, proportion supérieure à la moyenne départementale (19 %). Cette moyenne recouvre des réalités contrastées : 32 % de bénéficiaires dans la ville de Laval, contre 13 % dans la banlieue résidentielle de Laval et son espace périurbain.

Dans le territoire de Laval-Loiron, la proportion de ménages en situation de grande précarité bénéficiant du Fonds de Solidarité Logement est supérieure à la moyenne départementale : 1,5 % des ménages contre 1 %. Près de la moitié des ménages mayennais très précaires résident à Laval.■

Logements

	C.A. Laval Agglomération	C.C. du Pays de Loiron	Ville de Laval	Ville de Saint-Berthevin	Laval-Loiron	Mayenne
Taux de logements sociaux (en %)	21,7	7,9	29,8	17,0	19,9	13,5
Taux de logements de mauvaise qualité (en %)	4,0	8,4	3,9	2,7	4,6	7,6
Part des ménages bénéficiaires du FSL (en %)	1,7	0,5	2,5	0,9	1,5	1,0
Part des ménages bénéficiaires de l'allocation logement (en %)	24,7	15,0	32,0	13,2	23,4	18,9
Taux de résidences principales sans confort (en %)	0,6	1,7	0,7	0,2	0,8	1,6

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - DDE de Mayenne (2004) - MSA (2004) - DGI (FILICOM)

Un médecin généraliste mayennais sur quatre exerce à Laval

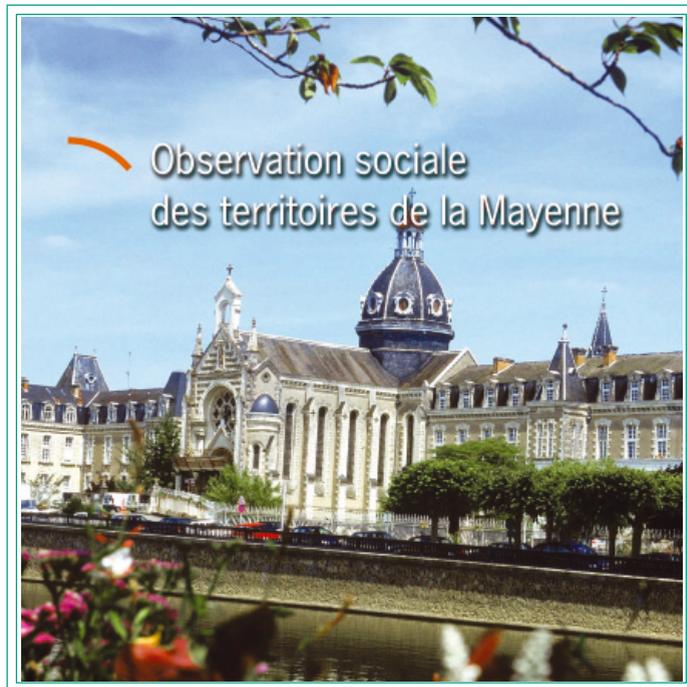
La couverture en médecins généralistes libéraux du territoire de Laval-Loiron est supérieure à la moyenne départementale : 9,8 médecins pour 10 000 habitants contre 8,4. Toutefois, la densité médicale présente des disparités sur ce territoire : moins de 8 médecins pour 10 000 habitants dans le Pays du Loiron, dans la banlieue et l'espace périurbain de Laval contre 12 pour le centre ville de Laval. Dans le département de Mayenne, un médecin généraliste sur quatre exerce à Laval, ville qui fait figure de pôle médical pour l'ensemble du département. Parmi les médecins généralistes libéraux du territoire de Laval-Loiron, près d'un sur quatre est âgé d'au moins 55 ans.

La proportion de bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population de Laval-Loiron est de 4,6 %, supérieure à la moyenne de Mayenne (3,2 %). Sur la ville de Laval, un habitant sur douze bénéficie de la CMU complémentaire ; ce taux très élevé est à mettre en rapport avec celui des allocataires du RMI. Les déclarations tardives de grossesse sont également supérieures à la moyenne départementale : plus d'une sur dix sur ce territoire et une sur sept à Laval.■

Santé et accès aux soins

	C.A. Laval Agglomération	C.C. du Pays de Loiron	Ville de Laval	Ville de Saint-Berthevin	Laval-Loiron	Mayenne
Part des bénéficiaires de la CMU complémentaire dans la population totale (en %)	5,1	1,4	8,2	1,5	4,6	3,2
Part des médecins libéraux généralistes dans la population totale (pour 1 000 habitants)	1,0	0,8	1,2	0,9	1,0	0,8
Part de grossesses à déclaration tardive dans l'ensemble des grossesses (en %)	10,8	6,8	14,7	9,1	10,1	8,4

Sources : Insee - recensement de la population de 1999 (exploitation complémentaire) - CAF (fichiers au 31/12/2004) - MSA (2004) - DDASS (2004) - CPAM (2004)



www.insee.fr/pays-de-la-loire



ISBN 978-2-11-056117-0 - ISSN 1637-665X
Code Sage IDOS02344 - Prix 12,60 euros